

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur des bibliothèques

**Rapport de stage :
« Poésie en fête »
à la Médiathèque Philippe Vial
de Voiron**

Christophe Langlois

sous la direction de Marie-Claude Bellanger,
Conservateur de bibliothèques,
Directrice de la Médiathèque Philippe Vial

Septembre-novembre 2000

Remerciements

Ces trois mois ont été l'occasion d'engager avec des personnes d'expérience un dialogue sincère sur les motifs qui nous poussent à travailler au service de la culture au sein des bibliothèques.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Mme Bellanger pour la confiance qu'elle m'a témoignée, la vérité de nos échanges et sa passion pour la diffusion de la culture au plus grand nombre. Grâce à elle, il m'a été donné de rencontrer des personnes passionnantes que je ne peux toutes nommer ici, mais dont je garde le souvenir.

À Claire Peyret pour son accueil chaleureux au secteur adulte, ses conseils, sa disponibilité, un grand merci pour sa préoccupation du public et son sourire quotidien.

Un salut particulier à Marie-Ange Ducornet, arrivée dans l'établissement le même jour que moi et dont la bonne humeur a agrémente ce stage.

Je remercie l'ensemble de l'équipe pour son écoute, et en particulier les personnes qui m'ont accueilli généreusement et ont pris le temps de répondre à mes préoccupations : je leur sais gré du professionnalisme et des qualités humaines dont ils font preuve constamment.

• INTRODUCTION.....	5
• I – A ÉQUIPEMENT NEUF, FONCTIONNEMENT NOUVEAU.....	8
• UNE PETITE RÉVOLUTION.....	8
• <i>Genèse d'un projet</i>	8
• <i>Les locaux</i>	9
• <i>Flux de circulation</i>	11
• <i>L'offre documentaire</i>	12
• Règlement du prêt.....	12
• Nombre de documents.....	13
• Trouver un document	14
• Politique documentaire.....	14
• Nouvelles technologies	16
• Vie de la lecture.....	17
• <i>Le budget</i>	18
• <i>Le public</i>	19
• <i>Un personnel de plus en plus professionnel</i>	20
• <i>Les horaires</i>	23
• L'ACTIVITÉ DU STAGIAIRE AU SEIN DE L'ÉQUIPE	24
• <i>Établissement de mon emploi du temps</i>	24
• <i>Le circuit du livre</i>	25
• II- LA PRÉPARATION DE « LIRE EN FÊTE »	27
• OBJECTIFS	27
• <i>Un événement national</i>	27
• <i>« Poésie en fête » à Voiron</i>	28
• <i>Pour le stagiaire : s'inscrire dans un projet préexistant</i>	28
• <i>Mise en valeur du fonds Jean-Claude Renard</i>	29
• <i>Programme de « Lire en fête »</i>	30
• NÉCESSITÉ DE LA COMMUNICATION	31
• <i>Une expérience édifiante : interview d'auteur</i>	31
• <i>Élaboration du dossier de presse</i>	32
• <i>Bilan</i>	32
• FICHE PRATIQUE : PRÉPARER L'ÉVÉNEMENT	33
• III - LE CONSERVATEUR ET LES ENJEUX DU MANAGEMENT	35
• DIFFICULTÉS ACTUELLES	35
• OBJECTIFS D'UNE MÉDIATION.....	36
• DIALOGUE AVEC LA MAIRIE	37
• PERSPECTIVES POUR LA MÉDIATHÈQUE	38

• INITIER LE MOUVEMENT, MAINTENIR L'ALLURE	39
CONCLUSION.....	42

• **INTRODUCTION**

Dans le cadre de la formation des conservateurs de bibliothèques, un stage professionnel de trois mois nous conduit à nous familiariser avec le terrain et à prendre la mesure de nos futures fonctions. Par ailleurs, une étude plus poussée portant sur un sujet de bibliothéconomie donne lieu à un mémoire. La Médiathèque Philippe Vial qui a ouvert ses portes en janvier 2001, offrait la possibilité de mener une étude sur l'évaluation du nouveau bâtiment, étude qui fait l'objet du mémoire, et permettait également, grâce à son équipe de professionnels, d'accueillir et de former un stagiaire qui avait encore tout à apprendre du fonctionnement interne d'une bibliothèque. Ce nouvel équipement trouvait de plus dans la préparation de son premier « Lire en fête » l'occasion d'affirmer sa mission. Un tel rendez-vous culturel était important et avait toutes les ardeurs d'un commencement. Les pages qui suivent retracent donc les étapes de cette découverte du terrain tel que l'élève-conservateur l'a appréhendé.

Après les sept premiers mois de formation à l'Enssib, le choix d'une bibliothèque municipale pour effectuer ce stage n'est pas fortuit. Si la Médiathèque de Voiron, ouverte en janvier 2001, fournissait en effet matière au sujet d'étude que j'avais choisi, dont le sujet est l'architecture, d'autres éléments sont entrés en considération. Les quelques contacts avec les bibliothèques universitaires, notamment à l'occasion des stages de courte durée du premier semestre, m'ont poussé à rechercher un lieu d'apprentissage de taille plus modeste et clairement consacré à la lecture publique¹, où je

¹ Non pas que la lecture publique soit l'apanage des seules bibliothèques municipales, mais l'échelle des âges ainsi que les finalités de lecture très différentes de celles des étudiants maintiennent la

pourrais expérimenter les principaux postes nécessaires au fonctionnement d'un établissement. De plus, naturellement enclin à la théorie et certain qu'on ne peut comprendre les enjeux d'une politique documentaire sans avoir empoigné et déplacé les livres, je me choisisais ainsi un cadre de travail où il me serait impossible d'éviter la confrontation avec le concret. Travaillant aux côtés des quatorze employés de cette bibliothèque, j'assisterais et participerais physiquement à toutes les phases du circuit du livre, je me confronterais au public, j'observerais la mission qui incombe au conservateur, dans une structure hiérarchique simple où elle n'apparaîtrait que mieux.

Dans le désir de ne pas perdre contact avec l'objet-livre et de saisir les enjeux de la lecture publique, j'ai pris ainsi contact avec Mme Bellanger, directrice de la Médiathèque, qui m'a aussitôt proposé de la seconder dans la mise en place d'une animation annuelle, « Lire en fête », manifestation centrée cette fois sur la poésie, préparée d'ailleurs de longue date et qui devait couronner en cette année 2001 tous les efforts entrepris depuis sept ans pour que cet établissement vît le jour. J'avais ainsi l'occasion, tout en apprenant le métier à la base, de ne pas perdre de vue non plus la littérature que j'avais enseignée, réalisant ainsi mon souhait de ne pas m'occuper des livres sans me préoccuper de ce qu'ils disent.

Afin de rendre compte au mieux de cette double optique, à la fois professionnelle et plus spécifiquement culturelle, je décrirai et analyserai, après la traditionnelle présentation de l'établissement (I), l'expérience qui a été la mienne dans l'élaboration d'une animation telle que « Lire en fête »(II), expérience qui loin d'occulter les autres aspects de la vie de l'établissement me les a pour ainsi dire révélés.

différence entre ces types d'établissement, bien que certains SCD s'ouvrent désormais à tous les lecteurs.

On verra ainsi que l'organisation d'un événement culturel de ce type m'a permis d'être directement confronté aux aspects spécifiques de la communication – à la fois au sein de la médiathèque et entre celle-ci et les services municipaux-, mais aussi aux problèmes de négociation de la RTT², et en général aux contraintes liées à un contexte d'ouverture. Je m'appuierai parfois sur l'enquête de satisfaction que j'ai menée dans le cadre du mémoire, car elle fournit des tendances intéressantes sur des thèmes autres que le bâtiment. Toutefois, pour des raisons pratiques, le dépouillement scientifique de ce questionnaire figure uniquement dans le mémoire.

C'est enfin à partir des temps de réunion, de mon travail au sein du circuit du livre, de mes contacts avec les services municipaux ainsi qu'avec les acteurs culturels de « Lire en fête », qu'il me semble pouvoir dégager les différentes missions que recouvrent les termes de « conservateur » et de « directeur ». C'est à un essai de formalisation de cette double tâche que s'essaiera donc, en dernier lieu, ce rapport (III).

² RTT : Réduction du Temps de Travail, ou Loi des 35 heures actuellement en cours d'application, et à laquelle les établissements publics auront répondu pour janvier 2002.

- ***I – A équipement neuf, fonctionnement nouveau***

- **Une petite révolution**

En l'espace de quelques années, la bibliothèque municipale de Voiron a vu sa mission se renouveler. La voici « médiathèque » installée dans de nouveaux locaux, dotée de nouveaux moyens et offrant des services diversifiés. Nous verrons comment la professionnalisation de son personnel et la rationalisation de son fonctionnement lui permettent de s'attacher de nouveaux publics.

- **Genèse d'un projet**

Voiron, située sur l'axe Lyon-Grenoble, s'impose avec ses 20000 habitants comme le pôle économique, scolaire et culturel du « pays voironnais », agglomération de communes. Cette ville compte à elle seule 25 établissements scolaires qui accueillent chaque jour 10000 élèves de l'ensemble du département. Les principaux équipements culturels de la ville sont le Grand Angle, salle de spectacle construite en 1982, la Maison des Jeunes et de la Culture, le Polychrome, qui rassemble l'Ecole de Musique et des ateliers d'art, et le Musée Mainssieux qui expose les œuvres du peintre du même nom. L'existence d'une bibliothèque remonte à la fin des années 60. En effet, créée le 18/03/1968, la petite bibliothèque de la MJC de Voiron est immatriculée au Ministère de l'Education Nationale en 1971, date de naissance administrative et comptable de la Bibliothèque Municipale. Trois ans après, la voilà installée sur un site de 350 m², au Château de Mille Pas, à la limite du centre ville. Elle dispose alors de 25000 ouvrages, compte 650 lecteurs inscrits et fonctionne uniquement grâce à ses 25 bénévoles. Parmi les autres acteurs culturels de la ville, la bibliothèque n'est apparue que tardivement comme une

priorité. C'est en 1994 que la municipalité recrute un conservateur, Mme Bellanger, afin de moderniser le service, constituer une équipe de professionnels et élaborer un projet de médiathèque. Pour construire cette dernière, un premier projet de 800m² en plein centre ville a dû être écarté, au profit d'une réhabilitation d'anciens garages très proches de la première bibliothèque.

C'est à la volonté affirmée du maire, M. Philippe Vial, soutenu par son Secrétaire Général, sa 1^{ère} Adjointe aux Affaires Sociales ainsi que son Adjointe à la Culture, qu'un tel projet doit d'avoir pris forme. En l'espace de sept ans il a en effet fallu soutenir l'effort qui consistait à recruter trois assistants qualifiés de conservation du patrimoine, un agent administratif et deux CES (Contrat Emploi Solidarité), à informatiser le catalogue et à investir 16 millions de francs pour le bâtiment de la future médiathèque. Seule une concertation constante entre le conseil municipal et l'équipe de la bibliothèque a permis qu'un projet aussi important voie le jour. Le décès du maire étant intervenu six mois avant l'ouverture, la médiathèque initialement baptisée « Saint-Exupéry » a porté en manière d'hommage le nom de celui qui avait su prendre le risque politique de sa réalisation.

- **Les locaux**

Le nouveau bâtiment est un signe fort : son ouverture en janvier est encore présente à tous les esprits. Ses 1500m² de surface totale, disposés sur deux niveaux et à deux pas de l'ancienne bibliothèque ont intrigué toute la population, et il n'est pas rare de voir entrer par simple curiosité des visiteurs de passage. Son architecture moderne a bousculé les représentations passées et signifie à elle seule le passage à une offre différente.

Pour mesurer le chemin parcouru, il faut se figurer une bibliothèque qui disposait au départ de 300 m² environ d'espace public contre 700 m² désormais³ sans compter les espaces de circulation ni la salle d'animation/exposition de plus de 90m². D'autre part, le travail interne pâtissait de l'exiguïté de ses 45 m² de bureaux, dont un local de reliure et de réparation situé dans un lointain troisième étage, surface aujourd'hui portée à 260 m² et qui complète un espace de détente réservé au personnel.

A cela s'ajoute désormais un vaste hall d'entrée qui permet de « respirer » lors même qu'on pénètre dans la médiathèque. Du point de vue du bâtiment, certes, le charme désuet du Château de Mille Pas conservait l'espace de lecture dans une enceinte coquette et réconfortante, mais d'une fonctionnalité fort restreinte, la bibliothèque étant étagée sur trois niveaux sans ascenseur, étriquant les flux de circulation dans des escaliers en colimaçon et acculant par exemple le secteur jeunesse entre les romans policiers, fantastiques et les documentaires adultes.

Aujourd'hui, le rez-de-chaussée du nouveau bâtiment abrite l'accueil et les banques de prêt, une salle d'animation polyvalente, un espace jeunesse de 210 m² et un espace actualités/périodiques de 56 m². Par un large escalier que seconde un ascenseur on accède à l'espace adultes qui compte 238m², à la salle d'études dont les 90 m² donnent sur une vue magnifique de la Sure, et enfin, au bout de la passerelle, aux 60 m² de l'espace musique. Il existe trois réserves, dont deux à l'étage, qui au total comptent 55m².

³ Les 1500 m² de surface totale répondent aux préconisations du Ministère quant à la surface par habitant : 0,07m²/hab.

- **Flux de circulation**

La construction de la médiathèque a été l'occasion de repenser l'organisation des flux de circulation, et à ce titre plusieurs décisions ont été prises très tôt, qui ont trouvé leur place dans le programme du concours ouvert aux cabinets d'architecte. Au préalable, le nouveau bâtiment ne devait pas excéder deux niveaux, afin de permettre une fonctionnalité optimale. Mais cette fonctionnalité devait être le gage d'une relation réussie avec le public et non d'une transformation en supermarché : il fut donc décidé de ne centraliser que les prêts, et de renvoyer les retours de documents à chaque espace concerné. Ce fonctionnement garantit en effet un dialogue entre les bibliothécaires et les usagers, là où une « caisse enregistreuse » des prêts et retours réduit le rôle de l'employé et compromet l'échange humain. Il est vrai que seul un équipement de taille moyenne pouvait se le permettre, les exigences de rationalité devenant plus pressantes dans une grande structure.

L'offre en terme d'espaces a l'avantage de la diversité : pour le flâneur, les propositions se multiplient à mesure de sa progression. Ainsi, le hall qu'on traverse en entrant et en sortant jouxte l'espace polyvalent où d'éventuelles expositions peuvent se tenir, détail qui nous importe pour la suite de ce rapport. Cet espace reflète la vie culturelle de l'établissement et est précédé d'une zone d'affichage ouverte à toutes les activités de la région. Puis, en entrant dans la zone protégée⁴, on longe l'espace actualités/périodiques qui invite à une pause. Enfin, et c'est là l'une des réussites du bâtiment, différentes ambiances coexistent : l'espace jeunesse, très coloré et équipé d'un podium contraste particulièrement avec la salle d'études sobre, calme et comme dissociée des autres espaces.

⁴ On appelle ainsi la zone contrôlée par le portail de détection et où se situent tous les documents.

Enfin, la proposition de l'architecte de placer dans un caisson étanche l'espace musique peut être sujette à discussion : d'une part cela permet la diffusion de musique sans troubler le silence des autres espaces, d'autre part cela confine un peu ce secteur en le coupant des autres. Reste que pour l'atteindre il faut passer devant l'espace actualités/périodiques et aboutir à l'espace adultes : l'utilisateur prend ainsi conscience en parcourant la médiathèque que la salle où il se rend ne se conçoit pas sans les autres espaces, ni la musique sans les livres...

- **L'offre documentaire**

- Règlement du prêt

Plusieurs types d'abonnements sont proposés au public, et les trois mois de fermeture pour déménagement (octobre à décembre 2000) ne sont pas décomptés pour les renouvellements

Habitants de Voiron :

- Tarif 1 : 4 livres + 2 revues tarif réduit⁽¹⁾ : **gratuit**
plein tarif : **9,33** (60f)
- Tarif 2 : tarif 1 + 2 documents sonores
(disque, cassette, méthode de langue, partition)
tarif réduit⁽¹⁾ : **9,33**

(¹)tarif réduit : jeunes jusqu'à 18 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 25 ans, chômeurs, titulaires carte « Voiron pour tous ».

Habitants hors Voiron :

- Tarif 1 : 4 livres + 2 revues tarif réduit⁽²⁾: **7** (45f)
- Tarif 2 : tarif 1 + 2 documents sonores

(**)tarif réduit : jeunes jusqu'à 18 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 25 ans, chômeurs)

Collectivités :

-Services municipaux de Voiron, Ecoles maternelles et primaires publiques ou privées de Voiron
tarif : gratuit

-Établissements du secondaire, MJC, foyers, établissements de formation continue
tarif Voiron : **46,65** (300f)

Suite aux difficultés de conversion posées par le passage à l'euro, la mairie a communiqué les tarifs en multipliant les combinaisons possibles et en imposant les arrondis.

- Nombre de documents

À la disposition du public se trouvent des collections qui ont nettement rajeuni et s'étoffent régulièrement : au cours de l'informatisation, soit entre 1999 et 2001, l'enregistrement des notices a fait suite à un désherbage nécessaire puisqu'il n'avait jamais été entrepris en vingt ans. Ce sont en particulier les domaines des documentaires et des livres pour enfants qui ont été visés.

La médiathèque offre donc un choix de 27107 imprimés en libre accès au secteur adulte, 900 imprimés en magasins (non patrimoniaux), 9466 documents en libre accès au secteur jeunesse, 3205 phonogrammes ou CD pour l'espace musique, et 200 disques optiques numériques ou CD-ROM. A cela s'ajoutent les 120 périodiques, dont 6 quotidiens (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Dauphiné Libéré* et *L'Equipe* pour les adultes, *L'Actu* pour les adolescents) dont les derniers numéros sont à consulter sur place. À ces collections s'ajoutent un fonds local d'environ 200 ouvrages sur le

pays voironnais et un fonds Jean-Claude Renard, en réserve et disponible sur demande. La salle d'étude contient les usuels à consulter sur place, l'Encyclopedia Universalis, le Dictionnaire encyclopédique d'Histoire Larousse, l'Histoire de France Larousse, les grands dictionnaires et atlas.

- Trouver un document

La bibliothèque s'était choisie le logiciel AFYBIBLOS, pratique d'utilisation, pour informatiser ses collections : le logiciel Pergame de la même société AFI (Agence Française d'Informatique) a pris le relais depuis l'ouverture. Le public peut chercher sur le catalogue informatique sous Windows, cinq postes OPAC se trouvant à sa disposition. On peut aussi y réserver un ouvrage qui sera retenu dès son retour, le personnel se chargeant de prévenir l'utilisateur par téléphone. Au bout d'une semaine, si le document n'est pas réclamé, il est réintégré aux collections. Un tel système a été vivement plébiscité par le public. Dans les salles, le classement des documents suit les grandes classes Dewey, avec une exception pour les romans contemporains dont la quantité est telle qu'elle a nécessité l'établissement d'une cote très simple (pour Irving par exemple, R-IRV) et d'un rangement alphabétique d'une grande lisibilité. Toutefois le grand nombre de petites travées brise la continuité et ne facilite pas la lecture des cotes, et de l'avis même de l'équipe un travail de signalétique est encore à faire.

- Politique documentaire

Pour ce qui est de la politique d'acquisition, le chapitre suivant intitulé « budget » détaillera secteur par secteur. Globalement, l'effort financier a porté ces deux dernières années sur la création du fonds de CD en

musique et sur l'acquisition de CD-ROM, ces objectifs n'ayant pas compromis les budgets des autres secteurs puisque le CNL⁵ vient en aide aux nouvelles structures à hauteur de 120000f (18660) par an. En adulte, la politique documentaire, sans être formalisée, n'en est pas moins finalisée : avec 900 acquisitions en fiction et 500 en documentaires pour l'exercice 2001 (tout en sachant que nous sommes à un mois du bilan final), il s'agit depuis trois ans d'assortir les domaines « sciences et techniques » (proximité immédiate d'un lycée technique), ainsi que la poésie et l'art contemporain, de rééquilibrer les langues et de poursuivre les achats en histoire (biographies et essais). En jeunesse, avec environ 1200 acquisitions pour cette année, la poésie a été également un thème suivi en raison de la préparation de « Lire en fête » 2001, axé sur la poésie. En documentaires jeunesse, les arts ont été l'objet d'acquisitions ciblées. Enfin, depuis 1997 les collections de bandes dessinées ont été remises à niveau, passant de 300 volumes à environ 1500.

Une politique de réassort des grands auteurs en albums et romans est nécessaire en jeunesse du fait du vieillissement rapide des collections, particulièrement sollicitées par les enfants. Quant au secteur adulte, qui d'après l'enquête de satisfaction que j'ai menée est le seul à être visité aussi systématiquement et aux dépens des autres secteurs, la principale contrainte à laquelle doivent faire face les responsables est de répondre à la demande de nouveautés en tout genre sans abdiquer son rôle de sélectionneur. Les critères d'un tel choix sont bien délicats lorsque le succès condamne à l'obsolescence les bibliothèques qui oseraient, par exemple, ne pas acheter Houellebecq.

La médiathèque achète en réassort comme en nouveautés des livres renforcés (reliure Biblioteca), préférant acquérir des livres neufs plus solides et donner à la reliure des livres plus anciens. La Librairie Chemain,

⁵ CNL : Centre National du Livre.

principal fournisseur, propose des offices, dont le traitement demande un certain temps et un recul que ne permet pas toujours le rythme quotidien. Enfin, on désherbe jusqu'à 130 livres par an en adulte et 500 en jeunesse pour la seule année 2000 ; les quotidiens sont conservés trois mois, les magazines de société un an, les autres deux à trois ans, et quelques-uns, comme Le Magazine Littéraire, Géo et Alpes-Magazine sont conservés systématiquement.

En musique, avec 750 cassettes en 1998, 238 CD achetés la même année, puis 3000 CD acquis pendant la seule année 2000, la constitution du fonds a été particulièrement rapide et n'a pas permis à l'ouverture une offre suffisante. Le mobilier acheté pour 5000 CD est déjà plein, ce qui handicape ce secteur dont l'objectif était au départ d'acquérir 9000 CD. Le passage des boîtiers aux pochettes plastiques (ou « blisters ») permettra d'économiser de la place.

- Nouvelles technologies

Enfin, le passage à la « médiathèque » inclut les nouvelles technologies, Internet par exemple, dont l'accès n'a été possible que onze mois après l'ouverture, le fournisseur du logiciel n'ayant pas répondu à temps à la demande. La charte d'utilisation d'Internet est en cours d'élaboration, les modalités de l'offre sont encore à débattre et le service pourra normalement voir le jour en décembre grâce au travail d'un nouveau stagiaire en informatique arrivé à la fin du mois d'octobre.

La salle d'étude propose deux CD-ROM installés sur deux postes distincts, *l'Encyclopedia Universalis* et *l'Atlas Mondial Encarta*. Des « tours » de CD-ROM ont été installées fin octobre, permettant l'utilisation en réseau, mais ce potentiel n'est pas encore exploité. L'espace jeunesse

propose aussi deux CD-ROM sur des postes bloqués, ludiques et d'utilisation libre : *Le Maître des Eléments* et *Le Monde secret du Père Noël*. Un service « bureautique » au rez-de-chaussée a été mis en place par un premier stagiaire en informatique de la mairie : l'utilisateur réserve à l'accueil, s'inscrit pour une heure et obtient le clavier. Il a droit à cinq copies gratuites, après quoi il règle 0,10 € par feuille. Quant au prêt de CD-ROM, il a connu un vif succès qui limite son fonds de roulement : dès qu'un document revient, il est à nouveau emprunté, ce qui a poussé le personnel à refuser l'inflation de réservations pour ce type de document. Toutefois, afin de ne pas compromettre l'emprunt de CD, le CD-ROM compte pour un livre.

- Vie de la lecture

La vie de l'établissement tient à la mise en valeur constante de cette offre documentaire. Profitant de la rentrée, l'espace jeunesse met en scène le travail à l'école ; à l'occasion du film « La Chambre des Officiers », une vitrine rassemble à l'espace adulte des ouvrages de fiction ou des essais autour de la Grande Guerre. Plus politique, telle vitrine confronte des titres autour de la torture en Algérie ou de l'Islam aujourd'hui, plus bucolique telle autre se pare des couleurs de l'automne. Un mercredi par mois, l'équipe jeunesse propose la découverte d'un conte, et chaque semaine reçoit des classes qui visitent l'ensemble de l'établissement. Les nouveautés musicales sont mises en exergue dans les vitrines proches de l'espace musique. En avant des travées du secteur adulte, les « têtes de gondole » exposent les parutions récentes, toutes assorties d'une étiquette « nouveauté ». Un système de prêt plus bref pour celles-ci reste par ailleurs à inventer. Une fois par mois se réunissent des professeurs et des éducateurs pour mettre en commun leurs « coups de cœur » en « jeunesse » et donner leurs avis quant aux acquisitions à faire. Enfin les

lecteurs peuvent suggérer eux-mêmes des titres dans un cahier prévu à cet effet.

- **Le budget**

La médiathèque étant considérée par la mairie comme un service à part entière, elle est gérée en régie municipale directe. Pour ce qui est du budget prévisionnel 2001, historiquement le premier à être voté en euros, la section culture de Voiron draine 2,6 millions (17 millions de francs), soit 11,8 % du budget de fonctionnement de la commune qui se monte à 23 millions (150 millions de francs). Cette proportion correspond à celle des villes moyennes, dont le budget culturel oscille autour de 10 %, et n'a guère bougé en ces quelques années. La part de la médiathèque par contre a nettement évolué, au sein de cette enveloppe : 1,6 millions de francs en 1998, et 2,9 millions de francs en 2001 (446000). Elle représente désormais –toujours en frais de fonctionnement- 17% du budget culturel et 2% du budget de fonctionnement de la ville.

Le budget d'investissement quant à lui a été échelonné dès 1997 pour dégager les montants nécessaires à l'informatisation de la bibliothèque et surtout à la construction du nouveau bâtiment, dont le coût total se monte à environ 2,4 millions (16 millions de francs). Ce coût a pu être supporté grâce aux subventions de la DRAC⁶. Cette année, le budget d'investissement consiste à solder le marché informatique ainsi qu'à parachever le bâtiment (adjonction de stores par exemple), ce qui se monte à 57000 (370000 francs).

Quant à la part du budget de fonctionnement qui concerne plus spécifiquement les acquisitions, on note un effort remarquable sur le plan financier, qui démontre la cohérence du projet : en 1999, 32000 (210000 francs) étaient consacrés à l'achat de documents, contre 101300 (664000

⁶ DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

francs) pour 2001, dont 18660 (120000 francs) d'aide à la création de fonds du CNL⁷. L'accent a été mis sur la création d'un fonds de CD important (29976 , soit 196346 francs), et l'acquisition de CD-ROM (10826 , soit 70934 francs). Le poste de dépense le plus important demeure le secteur adultes (33366 , soit 218870 francs), et l'effort entrepris en faveur de la musique a réduit quelque peu celui qui pouvait être consenti envers le secteur jeunesse (15177 , soit 99556 francs). Enfin, les périodiques bénéficient de la somme la plus modeste avec 5636 (36967 francs), après les documents patrimoniaux qui désignent l'acquisition du fonds Jean-Claude Renard et de quelques autres livres à tirage limité dont il sera question plus loin, ces livres rares et manuscrits ayant constitué l'événement de « Lire en fête » 2001. Cette acquisition, aidée par la DRAC, s'est élevée à 6326 , soit 41500 francs.

- **Le public**

Depuis l'ouverture, le succès ne s'est pas démenti. Le déménagement de la bibliothèque a occasionné une fermeture de trois mois qui rend difficilement exploitables les statistiques du logiciel Pergame, qui a été installé en septembre 1999 : aucune année n'est donc complète. Néanmoins quelques chiffres restent parlants. L'objectif qui consistait à drainer un public plus jeune, plus éloigné des livres, est en passe d'être atteint même si la médiathèque n'ait pas terminé sa montée en charge. De 2500 lecteurs inscrits en 1998, la voici passée à 6184 à ce jour : soit un passage de 6,5 % de la population voironnaise à 17 % après moins d'un an d'ouverture du nouvel équipement, l'objectif initial ayant été fixé à 25%. Notons que ces 17 % situent d'ores Voiron au-dessus de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 15 %. L'origine géographique du public a également évolué malgré une localisation identique : 12 % des inscrits viennent de Coublevie, commune avoisinante, et 29 % de

⁷ CNL : Centre National du Livre

l'extérieur de l'agglomération de communes. Le rayonnement de l'équipement est certain.

En termes de types de populations, certes, il ne faut pas s'attendre à des bouleversements spectaculaires : les deux tiers du lectorat restent féminins, et 21 % des inscrits ont entre 40 et 60 ans. Toutefois, on peut noter que pour la même tranche d'âge, la proportion était de 23 % en 1999, et que les 14-20 ans sont passés de 8 à près de 12 %, en même temps que les 20-30 ans ont vu leur part s'accroître de 7 à 10 %. En l'espace de deux ans, la population a donc déjà légèrement rajeuni, ce qui s'explique par l'évolution de l'offre documentaire qui a eu lieu dès avant la construction du nouveau bâtiment. Sur le plan des CSP⁸, les retraités et les femmes au foyer constituent avec les éducateurs et professeurs la part du lion : de 7 à 9 % chacune, ce qui n'est guère surprenant. Par contre, on est heureusement surpris par le pourcentage de demandeurs d'emploi (5 %) et d'ouvriers (5 %), mais déçu par la faible proportion de professions libérales (4 %) et de commerçants (1,5 %) compte tenu de la vie commerciale et industrielle de Voiron, fort active dans ces domaines.

- **Un personnel de plus en plus professionnel**

Parmi les 25 membres du personnel travaillant à la bibliothèque en 2000, on comptait 15 bénévoles non formés et un bénévole qualifié. Les bénévoles ont très généreusement participé à la modernisation du fonctionnement et se sont bien adaptés à la nouvelle structure. Leur présence reste indispensable aux heures de pointe : ils rangent les livres le matin lors de la fermeture ou l'après-midi au fur et à mesure des retours, peuvent la plupart du temps effectuer eux-mêmes l'opération sur l'ordinateur et renseigner le public.

⁸ CSP : Catégories Socioprofessionnelles

D'autres préfèrent l'équipement. Le passage au nouvel établissement en a cependant intimidé quelques-uns, et une réunion en octobre a consisté à remotiver ces forces importantes pour la vie de l'établissement.

Le personnel professionnel compte quant à lui en cette année 2001 14 personnes, dont seulement 6 ETP⁹, avec 3 emplois à 90 % et 5 à mi-temps. L'application des 35 heures s'ajoute donc à un contexte déjà difficile, et on peut qualifier le fonctionnement de la médiathèque de « flux tendu ». La refonte des plannings a occasionné un emploi du temps plus complexe mais plus efficace au sens où les plages horaires plus brèves économisent les forces et où chacun « tourne » sur plusieurs postes dans la même journée.

En termes de professionnalisation, seuls six personnels sur quatorze sont dits « qualifiés » pour ce qui est du monde des bibliothèques : un conservateur territorial, une bibliothécaire, deux assistants qualifiés de conservation et deux assistants de conservation. Ce « noyau » de professionnels se partage les responsabilités de chaque secteur et suit des formations de l'ABF, dont la dernière en date a porté sur les animations en bibliothèque. Pour l'ensemble du personnel, chaque année apporte son lot de créations de postes, de montée en grade et de réussite à des concours : l'une est passée bibliothécaire récemment, l'autre a réussi le concours d'assistante de conservation, l'agent administratif passe l'an prochain le concours d'agent qualifié, et pour le reste de l'équipe un poste d'agent du patrimoine a été ouvert, permettant l'emploi de deux personnes à mi-temps. Toutefois, un autre poste d'agent du patrimoine reste gelé.

Depuis le mois de mai et les négociations sur la RTT, l'équipe traverse une crise qui se caractérise par la rupture de la confiance réciproque entre plusieurs membres du personnel. La directrice est personnellement mise en cause et en position particulièrement isolée. Depuis la crise, aucun outil de concertation n'a été défini, et le statu quo persistait jusqu'à l'annonce de

⁹ ETP : Equivalent Temps Plein

l'intervention d'un médiateur qui commencera son travail fin novembre. Beaucoup de chantiers sont encore en cours, ne facilitant pas le dialogue. Chaque secteur par exemple fonctionne pour l'instant grâce à un binôme, mais les responsabilités ne sont pas clairement définies au stade actuel. La communication ne passe pas toujours par les bonnes personnes.

L'organigramme¹⁰ lui-même sera sans doute l'objet de prochaines modifications. La fréquence des réunions d'équipe a été fixée à une par mois, mais les modalités de ces rencontres particulièrement longues en début d'année scolaire sont peut-être causes du désintérêt de certains. Les réunions par secteur quant à elles ont lieu une fois tous les quinze jours, et les réunions d'équipe de direction suivent la demande : la constitution même d'une équipe de direction est en question.

Enfin, avec un adjoint administratif, un agent du patrimoine, un employé jeune et deux CES (ou Contrat Emploi Solidarité), la formation aux métiers du livre reste un enjeu : l'effort vers une professionnalisation accrue et vers une reconnaissance de statuts plus gratifiants ne peut être relâché. Pour l'instant, l'ajout de quatre heures au mi-temps d'un poste pour combler les vides du planning ne peut être qu'une solution de transition. La commune, après avoir répondu bien tardivement à l'appel lors de l'ouverture, en janvier, avec l'envoi de quelques vacataires, porte la responsabilité du bon fonctionnement de l'équipement. A ce titre, c'est peut-être la procédure de recrutement qui doit aussi être remise en cause : il n'est pas normal de mettre sur le même plan la voix d'un élu et la demande du chef d'établissement qui a défini le profil de poste, sait ce dont il a besoin et travaillera personnellement avec l'employé en question. Il semble impératif pour l'équilibre des forces au sein d'une équipe de valoriser le regard de son responsable direct. Si le profil de poste n'est pas la priorité absolue, si la commune elle-même ne cultive pas cette préoccupation du profil de poste, il est à craindre que les pratiques soient aussi floues à la

¹⁰ Cf. Annexe 1.

médiathèque qu'en mairie. L'organigramme décrivant l'actuelle répartition des tâches est consultable en annexe.

- **Les horaires**

La vocation d'une médiathèque de cette taille était en même temps de clarifier ses horaires qui, comme ceux des petites structures ne disposant pas de moyens humains suffisants, s'apparentaient à ce qu'il faut bien appeler des horaires « de piscine »... Avec 17 heures hebdomadaires, l'ancienne bibliothèque n'ouvrait jamais le matin sauf le mercredi, et juxtaposait trois formules (15h-18h, 16h30-19h30 et celle du mercredi), ce qui n'était pas d'une lisibilité satisfaisante et décourageait la mémorisation. Désormais ouverte 25 heures par semaine, la médiathèque ne juxtapose plus que deux formules, en attendant peut-être d'uniformiser complètement ses horaires. La tranche entre 12h et 12h30 a été néanmoins jugée de peu d'utilité, et l'ensemble du personnel a convenu de supprimer dès janvier ces deux demi-heures peu utilisées par le public.

	Anciens horaires	Nouveaux horaires
Mardi	16h30/19h30	15h/19h
Mercredi	10h/12h et 14h/17h	10h/12h30 et 14h/18h
Jeudi	15h/18h	15h/19H
Vendredi	16h30/19h30	15h/19h
Samedi	15h/18h	10h/12h30 et 14h/18h

L'ouverture de la médiathèque les mercredi et samedi fait de ces deux jours les temps forts de la semaine: environ 55% des prêts ont lieu durant ces deux jours. La tranche 18-19h est souvent calme, mais reste appréciée des usagers dont le travail en semaine se termine dans ce créneau ; d'autres soulignent que les après-midi de quatre heures d'affilée leur sont d'une grande utilité en cas de recherche personnelle : « dans la médiathèque, maintenant, on peut se poser » me confiait une lectrice. Enfin, les plages horaires dégagées le matin des mardi, jeudi et vendredi, sont consacrées au travail interne.

Au vu de l'enquête de satisfaction que j'ai menée dans le cadre de mon mémoire, plus des deux tiers du public se disent satisfaits des horaires. Les suggestions les plus courantes sont la régularisation des horaires (par exemple, tous les après-midi ouverture à 14h), l'ouverture le lundi, l'ouverture en continu entre midi et deux et la mise en place d'un « nocturne » jusqu'à 21h/22h une fois par semaine. Toutefois, dans le contexte actuel, il est de plus en plus difficile de créer les postes supplémentaires indispensables à ce genre d'initiative. L'ouverture du dimanche est timidement avancée par certains usagers, bien conscients de soulever là un problème à résoudre avec le personnel dont la qualité de vie aurait à pâtir.

- **L'activité du stagiaire au sein de l'équipe**

- **Établissement de mon emploi du temps**

Les modalités de ma présence à Voiron ont été définies dès avant le stage avec Mme Bellanger. Nous avons d'abord établi sa durée, du 3 septembre au 24 novembre. Puis j'ai fait état de mon désir d'expérimenter un tant soit peu chaque poste ainsi que des contraintes dues à mon mémoire. Dans cet ordre d'idée, nous avons évoqué la perspective des entrevues à obtenir des différents services de la mairie et du travail de

recherche qui me solliciterait, comme l'avait prévu l'Enssib, pour un volume horaire de l'ordre du mi-temps. Etant donné aussi l'astreinte du trajet Lyon-Voirion qu'il me faudrait effectuer chaque jour du stage, il fut décidé de regrouper le mi-temps sur trois jours de travail à Voirion et deux jours à Lyon.

Mon objectif étant dans un premier temps de participer pleinement à la vie de l'établissement, et dans un second temps de me concentrer sur des tâches plus spécifiques auprès du conservateur, Mme Bellanger me proposa plusieurs étapes, que j'acceptai : tout d'abord une immersion de quinze jours à temps complet, suivie de neuf semaines de trois ou quatre jours, si possible fixés à l'avance mais modulables selon les besoins de l'établissement.

Restait à fixer les trois jours en question, sachant que les trois matinées des mardis, jeudis et vendredis sont consacrées au travail interne, et que les jours d'affluence sont le mercredi et le samedi. Le mardi, jour de première ouverture de la semaine, me semblait capital, le jeudi incontournable parce que consacré aux réunions générales du personnel, et le samedi prioritaire pour connaître l'affluence et les types de public de fin de semaine. Toutefois ce choix restait modulable, à l'exception du mercredi qu'on m'accordait pour convenances personnelles.

Enfin, Mme Bellanger devant s'absenter durant tout le mois de novembre pour hospitalisation, j'étais chargé de seconder son adjointe de direction durant son absence.

- **Le circuit du livre**

Dans un premier temps ma mission a donc consisté à comprendre chaque étape du circuit du livre, et à en expérimenter les tâches. La responsable du secteur adulte m'a fait parcourir par palier ces différents niveaux. J'ai réceptionné et vérifié des commandes de la Librairie Chemain,

le fournisseur principal, ainsi que des envois de Biblioteca (cf. 1.4.4 p.15), afin d'équiper par la suite ces ouvrages : antivol magnétique, tampon de la médiathèque aux endroits de rigueur (incipit¹¹, colophon¹² et p.25). Puis j'ai été chargé de récupérer des notices sur le CD-ROM trimestriel d'Electre auquel est abonnée la médiathèque. Cette petite tâche m'a été confiée par le responsable du secteur adulte pour toute la durée du stage, et j'ai ainsi récupéré environ deux cents notices. Ce travail consiste à rechercher par titre, auteur, éditeur, collection ou ISBN, la notice bibliographique du livre qu'il sera par ailleurs plus rapide de cataloguer. Chaque notice est placée dans un « panier » qu'une simple opération d'export permet de verser dans Pergame, le logiciel de gestion informatique.

Dès lors j'ai pu cataloguer, moins d'une cinquantaine de romans adulte ou adolescents il est vrai, mais en comprenant qu'une telle tâche n'est pas indigne d'un conservateur dans la mesure où elle lui permet de connaître son fonds et de construire l'indexation. Confronté aux nécessités d'une harmonie avec les pratiques déjà existantes de classement, j'ai pu cataloguer, avec l'aide de la bibliothécaire, quelques ouvrages de poésie et des monographies d'art contemporain.

Les livres une fois catalogués se voient attribuer un code-barre dont le chiffre est recopié sur la page de garde. On indique également le prix à la dernière page. Puis les ouvrages passent à nouveau à l'équipement où ils reçoivent une cote. Enfin, ils sont « activés », c'est-à-dire rendus disponibles sur le catalogue informatique et donc au prêt. Il ne leur manque plus que d'être disposés sur les étagères.

Concernant cette partie du travail en bibliothèque, il m'a été donné de ranger aux côtés des bénévoles pendant les heures d'ouverture, en secteurs adulte et jeunesse, et de me familiariser avec ces mille petites exceptions qui font le visage d'une bibliothèque vivante. Cotes

¹¹ Incipit : état civil du livre, devenu la page de garde avec mention du titre, du sous-titre éventuel et de l'éditeur.

¹² Colophon : souvent à l'avant-dernière page, mention du lieu et de la date d'impression, du nom de l'imprimeur, du titre exact et du nom de l'auteur, auxquels il faut ajouter le numéro d'ISBN et la date de dépôt légal.

particulières, rayonnages invisibles, étagères dont le classement se poursuit plus loin : apprendre qu'un ouvrage peut sembler introuvable permet d'être plus tolérant envers l'utilisateur qui se sent « perdu ». J'ai également pu enregistrer les retours, engager la conversation avec telle personne dont les centres d'intérêt n'étaient pas les miens mais auxquels ce métier permet de souscrire un instant, offrant ainsi au bibliothécaire la chance de se décentrer. Il est également très gratifiant de faire aboutir la recherche documentaire d'un usager.

Enfin le poste de prêt, au rez-de-chaussée, n'a pas été la moins importante de ces initiations. Il s'agissait de répondre à un public parfois pressé et peu bavard, de se débattre avec le lecteur de code-barre et les nombreux éléments à observer scrupuleusement sur l'écran (abonnement à renouveler, retard, réservation, nombre de documents trop élevé, cartes de la même famille dont le contenu est à vérifier). Occasionnellement, le samedi à la fermeture notamment, j'ai pu sentir combien ce poste était difficile mais essentiel à la vie de l'établissement : un bon contact en cet instant délicat assure la satisfaction du public et motive son retour.

- ***II- La préparation de « Lire en fête »***

- **Objectifs**

- **Un événement national**

« Lire en fête » est un événement national, baptisé tour à tour « La Fureur de lire » et « le Temps des livres », et qui a pour but de faire parler du livre et de promouvoir la lecture par tous les moyens : lectures à voix haute,

spectacles, conférences, expositions, ventes. La MJC de Voiron l'avait autrefois organisée de manière ludique et intéressante. L'ancienne bibliothèque avait surtout été associée à « Science en fête » que le Ministère n'a pas dissocié du premier événement. Temps fort de l'année, mais placé à la rentrée, c'est-à-dire à un moment où le public est assez peu disponible, il permet à toute bibliothèque municipale de faire la démonstration que la lecture est bien vivante.

- **« Poésie en fête » à Voiron**

Mais cette année à Voiron, il s'agissait plus précisément de défendre la spécificité du nouvel équipement dont le rôle est bien distinct d'un simple soutien à « Science en fête ». « Lire en fête » est l'occasion d'attirer l'attention du public sur l'écrit, et cette ambition participe des autres objectifs de la médiathèque que sont la conquête de nouveaux publics et la promotion de la vie culturelle régionale. Ainsi, afin de centrer radicalement l'événement de cette année autour du verbe, il a été sous-titré « Poésie en fête » et s'est voulu une démonstration des capacités de rayonnement de la médiathèque. L'équipe n'en était néanmoins pas à son coup d'essai puisqu'en d'autres occasions des interventions d'auteurs et des lectures publiques avaient eu lieu : lectures de Sylvie Fabre G., rencontre avec le photographe Arthus-Bertrand, par exemple.

- **Pour le stagiaire : s'inscrire dans un projet préexistant**

Pour satisfaire à cette exigence, le planning de « Lire en fête » qui s'est déroulé à Voiron du 19 au 24 octobre 2001 a été prévu dès avril, et l'ensemble des acteurs culturels avaient été rencontrés par Mme Bellanger durant les six années d'exercice précédentes. Mon arrivée à la médiathèque a coïncidé avec le temps des derniers préparatifs : j'ai été associé étroitement au travail de communication indispensable à ce genre de projet. Il s'agissait pour l'essentiel de signaler l'événement à la mairie et aux média locaux par un dossier de

presse, de suivre l'édition du catalogue de l'exposition avec l'imprimeur et l'auteur, de participer aux choix esthétiques du tract, et d'assister aux dernières entrevues avec chacun des acteurs culturels, afin de prêter main forte à la mise en place matérielle de leurs diverses interventions.

- **Mise en valeur du fonds Jean-Claude Renard**

La Médiathèque Philippe Vial se distingue des BM de villes moyennes par l'acquisition d'un fonds de bibliophilie particulièrement important. Ce fonds de 54 livres¹³ a été réuni autour du poète Jean-Claude Renard¹⁴, visiteur régulier de la Chartreuse, ayant publié certains de ses plus beaux inédits aux éditions « Le Verbe et l'Empreinte », Atelier d'art créé par un artiste habitant St-Laurent-du-Pont, Marc Pessin, graveur et ami du poète. Afin que ce fonds ne soit pas un simple dépôt mais un patrimoine vivant, il a fait cette année l'objet de l'exposition intitulée « Un poète et des graveurs ». Les pièces les plus remarquables sont des éditions originales en format plié 50x65 imprimées sur Vélín Arches, composées en Garamond et enrichies d'empreintes huilées ou de reliefs tirés à sec.

La salle polyvalente d'animation, avec ses 88 m2 finement éclairés à l'aide de modulateurs, fournissait un cadre de qualité auquel s'ajoutent des vitrines hautes ou basses et des niches disponibles çà et là dans le bâtiment. Les livres susceptibles d'être exposés dans la grande salle se présentent sous la forme de magnifiques vélins de 50 cm, accompagnés de gravures d'artistes aussi différents que Kemal Bastuji, Ludmila Poutiline, Sylvain Biessy ou Marc Pessin lui-même. D'autres, manuscrits autographes, occupent les vitrines à côté de photographies et de textes inédits apportés par Marc Pessin.

¹³ Pour la liste du fonds, cf. Annexe 2.

¹⁴ Pour de plus amples renseignements sur ce poète, cf. Annexe 4.

- **Programme de « Lire en fête »**

Du vendredi 19 au mercredi 24, la poésie a donc été à la fête pour cette édition 2001 :

- vendredi 19 octobre à 20h30 : lecture-spectacle « Et un raton-laveur... », poèmes de Prévert, musique de Kosma, textes lus, dits et chantés par Hélène Né, accompagnement musical André Giroud. Durée : une heure, entrée : 30 francs adultes, 10 francs jeunes ;
- samedi 20 octobre :
 - o à 11h : vernissage de l'exposition « Jean-Claude Renard, un poètes et des graveurs » ; exposition visible du 20 octobre au 30 novembre ;
 - o de 15h à 18h : exposition-vente de livres d'artistes par Robert Subtil, colporteur, et par la Librairie Chemain ;
 - o à 18h : rencontre « Vivre en poésie » avec des lectures de leurs poèmes par Jean-Pierre Chambon, Jean-Louis Roux et Hervé Planquois, invités par Sylvie Fabre G. ;
- dimanche 21 octobre à 15h : spectacle poétique « En allant vers la plage » par Marc Luras, pour tous, et en particulier pour les enfants de 6 à 10 ans ; entrée : 20 francs adultes, 10 francs jeunes ;
- mardi 23 octobre : rencontre de Jean-Hugues Malineau, poète et éditeur, avec les classes de Voiron ;
- mercredi 24 octobre
 - o à 10 heures, conférence « Comment et pourquoi confier la poésie aux enfants », pour parents, enseignants et éducateurs, entrée libre ;
 - o de 14h à 16h30, ateliers d'écriture de haïkus; participation 20 f

- **Nécessité de la communication**
 - **Une expérience édifiante : interview d’auteur**

En collaboration avec le Grand Angle qui présentait un spectacle du jeune metteur en scène Swapna Dupont, « L’Enfant des Lucioles », à partir d’un texte de Natacha de Pontcharra intitulé « D’Isadora » et dont le thème est la vie de la danseuse Isadora Duncan, la médiathèque organisait le jeudi 27 septembre, de 18h30 à 20h une rencontre avec l’écrivain et le metteur en scène. L’événement était planifié par le secteur adulte, et des livres traitant de la danse ont donc été réunis au titre du prêt entre bibliothèques, soit grâce à la BM d’Echirolle, soit par la Part-Dieu où je pouvais facilement me rendre. Un lieu d’affichage et d’exposition de ces livres a été choisi, les autres ouvrages du même auteur prenant place à côté d’un article explicatif sur la vie d’Isadora Duncan et de tracts concernant le spectacle et la rencontre.

Une entente préalable avec Swapna Dupont a permis de se fixer des objectifs simples. J’ai été chargé de prendre en note ses desiderata, de rédiger le tract¹⁵ en question, de composer l’affichette correspondante, et enfin d’interviewer les deux artistes, ce qui fut un réel plaisir grâce à la qualité du texte que nous pouvions interroger ensemble. L’accueil d’un écrivain toujours quelque peu tendu par l’artifice de cet exercice de style, le bonheur de partager ses préoccupations et de recueillir ses propos au fur et à mesure de l’échange me restent davantage en mémoire que le trop petit nombre d’intéressés (une petite dizaine). Toutefois j’ai été très surpris du traitement que le *Dauphiné Libéré*, présent ce soir-là, a réservé à l’auteur : l’article de presse reste uniquement centré sur Swapna Dupont et ignore royalement l’écrivain. La date elle-même du rendez-vous (milieu de semaine) ainsi que le peu de moyens pour communiquer rapidement à grande échelle sur Voiron et sa région n’ont pas assuré à Natacha de Pontcharra l’auditoire qu’elle méritait.

¹⁵ Cf Annexe 3.

- **Élaboration du dossier de presse**

J'étais désormais convaincu de l'utilité d'une bonne campagne de communication précédant l'événement. M'inspirant de ceux que j'avais pu lire auparavant (expositions, inauguration du SCD de Paris-8), je rédigeai le dossier de presse¹⁶. Pour ce faire, j'utilisai la documentation laissée par les acteurs culturels en question et que me communiqua Mme Bellanger. Certains renseignements plus précis exigèrent de nouveaux contacts téléphoniques.

La partie la plus lourde d'un tel travail consiste à parcourir une partie de l'œuvre de chacun pour en donner une idée aussi exacte que possible, à trouver le ton, c'est-à-dire à respecter l'œuvre dont on parle, à en faire l'éloge sans tomber dans la grossière réclame. Enfin, il s'agit de clarifier les objectifs de l'établissement et d'en faire l'annonce dès le début du document, la suite devant être mise en page de manière suffisamment claire pour que se dégagent les rendez-vous : dates, horaires, tarifs éventuels. Ce document figure en annexe 4, tandis que la maquette du dépliant qui figurera dans le « Mode d'emploi de la Médiathèque Philippe Vial », ainsi que les affichettes en caractères grossis qui ont été tirées du dossier sont consultables en annexe 5.

- **Bilan**

La réunion d'équipe qui a immédiatement suivi « Lire en fête » a permis de dresser un petit bilan. Force est de constater qu'une majorité du personnel, bien qu'impliqué concrètement dans les permanences horaires, ne se sentait pas directement concerné par l'événement poétique, celui-ci étant perçu comme l'initiative unilatérale de la directrice. La diffusion auprès du public en a été affectée. Le dimanche n'a vu que 64 usagers emprunter des documents. L'atelier d'écriture de J.H. Malineau était quasiment désert, et les lectures de

¹⁶ Cf. Annexe 4.

Chambon, Roux et Planquois sont restées confidentielles avec une vingtaine de personnes. Toutefois l'inauguration de l'exposition Jean-Claude Renard et la soirée Prévert d'Hélène Né ont fait salle comble, les ventes de R. Subtil et de la Librairie Chemain ont été honorables, et le spectacle de M. Luras très apprécié.

On peut certes toujours arguer qu'il aurait fallu une fréquentation beaucoup plus élevée pour être sûr du succès de cet événement. Mais évaluer objectivement ce succès est une gageure.

Ce qui reste certain, c'est que l'événement de cette année a eu un effet de signal, et qu'il faut désormais fidéliser le public sur ce rendez-vous annuel de septembre. D'autre part, la qualité des participants, l'événement très important que constitue l'exposition des écrits de Jean-Claude Renard, ont affirmé le rayonnement de cet équipement et justifié son autonomie par rapport à Sciences en fête. La médiathèque a un rôle à jouer qui ne peut se confondre avec nul autre.

Reste sans doute à simplifier la comptabilité publique pour permettre le règlement des artistes, écrivains ou poètes, à défendre un budget qui ne peut actuellement compter plus de 3000 francs sous peine de passer pour du spectacle vivant, et à exiger du Ministère de la Culture plus d'une seule affiche grand format par bibliothèque... La maquette du dépliant « Lire en fête à Voiron », déposée en juillet à la mairie, n'a été disponible que quinze jours avant l'événement, compromettant ainsi la diffusion. L'arrivée toute récente d'une chargée de communication en Mairie de Voiron permettra sans aucun doute d'améliorer les délais.

- **Fiche pratique : préparer l'événement**

L'expérience de « Lire en fête » m'a appris à être attentif aux détails comme à l'ensemble de ce genre de manifestation. Je m'en suis inspiré pour bâtir un petit résumé méthodique présenté en annexe 6.

- ***III - Le conservateur et les enjeux du management***

- **Difficultés actuelles**

La médiathèque connaît depuis son ouverture des difficultés d'ordre matériel et organisationnel. Le contexte des premiers mois a été particulièrement lourd, avec une ouverture avancée de plusieurs mois pour des raisons électorales, une surcharge de travail due à l'installation dans des conditions de véritable marathon et un effort soutenu d'accueil et de présentation au public des nouvelles pratiques induites par le nouvel établissement.

Ces premières tensions ont été aggravées par le changement de lieu, les marques à prendre et le passif dû à des oppositions de personnalités. A cela s'ajoutent l'hétérogénéité du personnel, particulièrement délicate à gérer, et la nécessité actuelle où se trouve la directrice de recadrer sa mission, nécessité parfois mal perçue. En effet, jusqu'ici impliquée à tous les niveaux, Mme Bellanger doit se décharger de certaines tâches pour donner toute sa mesure dans la direction de projets culturels et de management du personnel.

Enfin, l'obligation d'établir le régime des 35 heures a fait éclater au grand jour le conflit jusqu'ici larvé, et les échanges de point de vue particulièrement vifs ont atteint les points sensibles de chacun, en créant une situation d'attentisme hostile. Deux équipes se sont créées au sein du personnel, dont chacune est persuadée d'être dans son bon droit. Le dialogue est très fortement compromis, les propos d'ordre professionnel glissant souvent vers des attaques *ad hominem*, et le plaisir de travailler ensemble paraît compromis. C'est du moins le sentiment de l'observateur extérieur que je suis, lors des réunions générales où certains membres ne prennent jamais la parole, sûrs qu'ils ne seront pas entendus et découragés de s'exprimer.

Les difficultés sont donc de plusieurs ordres, et se télescopent sans cesse, créant un climat de mécontentement général. D'une part, sur le plan matériel, certains parachèvements du bâtiment (stores, chauffage, principalement) tardent et irritent ceux qui en pâtissent le plus. À cela s'ajoutent des budgets grevés en fin d'année et impliquant l'arrêt brutal des acquisitions au mois de novembre. D'autre part, sur le plan de l'organigramme¹⁷, les tâches ne sont pas définies : elles ne sont tout simplement pas couchées par écrit, faute de temps dans la précipitation de l'ouverture, et cela occasionne un trouble permanent quant aux missions de chacun. Enfin, les inévitables prises de décision de la direction semblent parfois injustifiées aux yeux des intéressés, faute de communication sur les raisons profondes qui les ont motivées et faute parfois de recul de la part de ceux qui subissent la décision. Les jugements définitifs ayant pris le pas sur le dialogue, le climat actuel en est à de petites mesures de rétorsion de part et d'autre, chacun se battant avec ses armes.

Tout espoir de remédier à la situation n'est pourtant pas perdu. Il a été fait appel à un médiateur pour mettre à plat les revendications des uns et des autres. Le travail d'un professionnel est devenu nécessaire et permettra seul de mettre à jour les tenants et aboutissants des blocages actuels. Il travaillera dans la durée, à partir du 29 novembre. Cette intervention est sans doute le moment le plus important pour la médiathèque depuis son ouverture. De son issue dépend la dynamique de l'établissement, c'est-à-dire sa capacité à fonctionner à partir des initiatives du personnel.

• **Objectifs d'une médiation**

Un certain nombre de conditions devront être réunies pour la reprise du dialogue. Bien que très générales, elles recouvrent des situations précises que j'ai pu noter en tant qu'observateur extérieur, ayant eu la chance d'avoir accès aux deux versions d'un même problème et par

¹⁷ Cf. Annexe 1.

conséquent de pouvoir porter un regard d'ensemble. Les buts à atteindre semblent les suivants :

- 1) se fixer des objectifs par palier, pour ne pas mettre sur le même plan tous les types de difficultés, notamment les problèmes personnels et fonctionnels (méthode de départ);
- 2) revenir sur les actes et paroles passés si possible, pour assainir le dialogue (travail psychologique);
- 3) définir les responsabilités pour chaque membre (travail de formalisation) ;
- 4) dessiner une perspective professionnelle pour ceux qui désirent apprendre davantage dans leur domaine, ou changer de secteur (entrevue avec la direction);
- 5) donner une plus grande autonomie à chaque responsable, en terme d'animation, par exemple, permettre à chacun de gérer sa part de budget (responsabilisation, déjà en cours concernant par exemple le suivi des fournitures);
- 6) mettre en place des circuits de communication efficaces afin d'avertir l'ensemble du personnel de toute décision importante : l'équipe est de taille suffisamment modeste pour permettre une diffusion rapide, précise et circonstanciée ;
- 7) amener tout un chacun à faire des propositions, encourager les initiatives, mettre en place une culture de concertation.

- **Dialogue avec la mairie**

La répartition des responsabilités est la suivante : le Service Culturel sert d'interface entre la médiathèque et les élus, il met en place le budget avec le conservateur, coordonne techniquement les rendez-vous culturels de l'année sur la ville afin qu'ils ne se chevauchent pas et cherche des subventions. Le conservateur, qui a la responsabilité directe de la médiathèque, a toute liberté

en ce qui concerne la politique d'acquisition, la gestion des engagements (signature des bons de commande) et les questions propres au service lui-même (organisation du travail, congés, formation). De même pour les animations, avec une concertation préalable : c'est ainsi qu'a pu se mettre en place « Lire en fête », en coordination avec la responsable du Service Culturel, Marie-Lys Courrel.

Toutefois, la crise traversée par l'équipe pose la question des compétences de chacun : le travail de médiation commencé entre la directrice et le personnel sous les auspices du service culturel a démontré la nécessité de recourir à des professionnels de la médiation. La transparence en matière de gestion des carrières est également en jeu, au même titre que les conditions de recrutement.

Par ailleurs, une question aussi triviale que la double adresse de la médiathèque reflète le malaise : est-ce un service à part entière résidant au 5 bd Kofler, ou doit-il dépendre jusque dans son courrier de la mairie, 12 rue Mainssieux ? Enfin, la réduction du temps de travail peut-elle conduire à céder sur le samedi et créer des week-ends de trois jours alors que ce jour est, faut-il le rappeler, le plus important de la semaine en terme de fréquentation ? Ce débat déborde de loin les seules relations Service culturel/Médiathèque, puisqu'il s'agit d'un choix politique sur lequel il est impossible de ne pas se prononcer. Entre la réduction du temps de travail et la création de postes supplémentaires, il y avait un lien fort expressément souligné par la loi.

• **Perspectives pour la Médiathèque**

Au-delà de la médiation qui commence le 29 novembre, on peut relever un certain nombre d'objectifs concrets à court ou moyen terme, déjà poursuivis par l'équipe.

- Réalisation de la charte de l'utilisateur pour Internet

- Ouverture d'Internet, avec un débat à régler sur la libre utilisation ou la limitation par un serveur « proxy » appelé Sambar 50¹⁸, téléchargeable gratuitement (4,8 mo) et interdisant l'accès à certains sites au moyen d'une configuration choisie par l'équipe
- Responsabilités à définir pour l'ouverture d'Internet
- Redéfinition des fonctions en Salle d'Etude (réalisé lors de la réunion du 06/09)
- Construction du service Accueil, avec des objectifs précis (charte d'accueil)
- Passage à l'euro pour les inscriptions et la comptabilité
- Information auprès des parents sur le respect des livres (en secteur jeunesse, usure rapide du fonds)
- Plan de formation 2002
- Animations 2002 à prévoir (Printemps des Poètes, Semaine des Jeunes Créateurs, Arts du Récit, Lire en fête 2002)

• **Initier le mouvement, maintenir l'allure**

La tâche de Mme Bellanger a beaucoup évolué pendant ces sept années. Il lui a fallu d'abord construire le projet de médiathèque, et il lui revient désormais de gérer son bon fonctionnement. Auprès d'elle, j'ai pu observer en quoi consistent ses attributions. Je résume ici la vision que j'ai pu en dégager.

Tout d'abord, le conservateur aide le personnel à définir ses tâches en tenant compte de l'évolution de la demande et des moyens qui lui sont impartis par la municipalité. C'est lui qui invite chacun à s'investir davantage dans le projet d'établissement, dessine les perspectives pour chaque secteur. En même temps il demande à chacun de préciser soi-

¹⁸ D'autres serveurs existent : Squid, sous Linux, et Jama Server, davantage tourné vers le partage de connexions. Toutefois, ces serveurs sont payants.

même ce qu'il souhaiterait faire, pour que chacun prenne conscience de la nécessité de penser ses tâches autant en fonction de ses goûts que des impératifs du service public. Il est de la première importance que chacun soit amené à se poser la question de sa mission en ne perdant jamais de vue le fonctionnement global de l'établissement. C'est au conservateur que revient la charge parfois ingrate de rappeler ce fonctionnement car il est le garant d'une vision d'ensemble.

Le planning, qui est souvent le « nerf de la guerre », sollicite particulièrement son attention. Après une ouverture qui a exigé l'investissement tous azimuts du personnel et une improvisation de tous les instants en grande partie facilitée par la présence de bénévoles, la rentrée peut être l'occasion d'une remise à plat. Le conservateur prend garde de ne pas favoriser indûment telle ou telle personne, d'équilibrer les permanences laborieuses et les postes plus tranquilles, quitte à proposer toutes sortes de solutions dont le personnel doit s'emparer pour les faire siennes. L'échange se doit alors d'être le plus neutre possible : on adhèrera mieux à une hypothèse si la personne qui l'imagine la présente simplement, sans lui donner d'importance excessive. C'est lorsqu'elle est sujette à débat qu'elle a des chances de remporter les suffrages, une proposition dogmatique ayant peu de chance d'être adoptée.

La professionnalisation des services est un objectif que poursuit sans cesse le conservateur, trop habitué à ce qu'on considère la bibliothèque comme un secteur dont n'importe quel amateur de livres peut faire partie. Il s'attache ainsi à éviter que la fermeture quotidienne de l'établissement ne soit effectuée que par des bénévoles. Il aménage les temps de formation de chacun, et ne s'interdit pas de privilégier telle formation plutôt que telle autre s'il le juge utile à l'avenir de l'établissement.

Il est garant à l'extérieur de l'image de l'établissement. Sa présence est nécessaire dans tous les lieux où la culture est en jeu, sachant qu'un tel investissement personnel déborde obligatoirement le cadre de ses heures de travail. Mme Bellanger ayant découvert auprès de Mme Tasca,

entre 1972 et 1977 à la Maison de la Culture de Grenoble, les impératifs de la démocratisation en matière de culture, cet aspect du métier lui est particulièrement cher.

On peut définir ainsi la tâche du conservateur dans le domaine de la lecture publique : offrir ce qu'il y a de plus beau au plus grand nombre. L'exposition des vastes vélins de Jean-Claude Renard illustre magnifiquement ce noble dessein.

CONCLUSION

La durée limitée du stage permet à la fois d'appréhender les problèmes concrets que pose un équipement culturel neuf dans un environnement où le principal reste encore à faire, en même temps qu'elle prive le stagiaire d'une immersion véritable.

Il est en effet certain que celui-ci n'est pas impliqué de la même manière que le personnel, et si son regard sur les pratiques est neuf et provoque de ce fait un dialogue positif, sa position même de « responsable éphémère » ne lui permet pas de porter réellement le poids des responsabilités qui l'attendent. Du moins s'en fait-t-il, grâce à cette période probatoire, une idée plus précise que jamais, à savoir qu'un poste de direction ne s'improvise pas, qu'il exige des qualités de dialogue, d'endurance et de pédagogie, qu'il expose sans cesse celui qui l'occupe, et qu'une perpétuelle vigilance est aussi nécessaire à ce dernier qu'une grande souplesse.

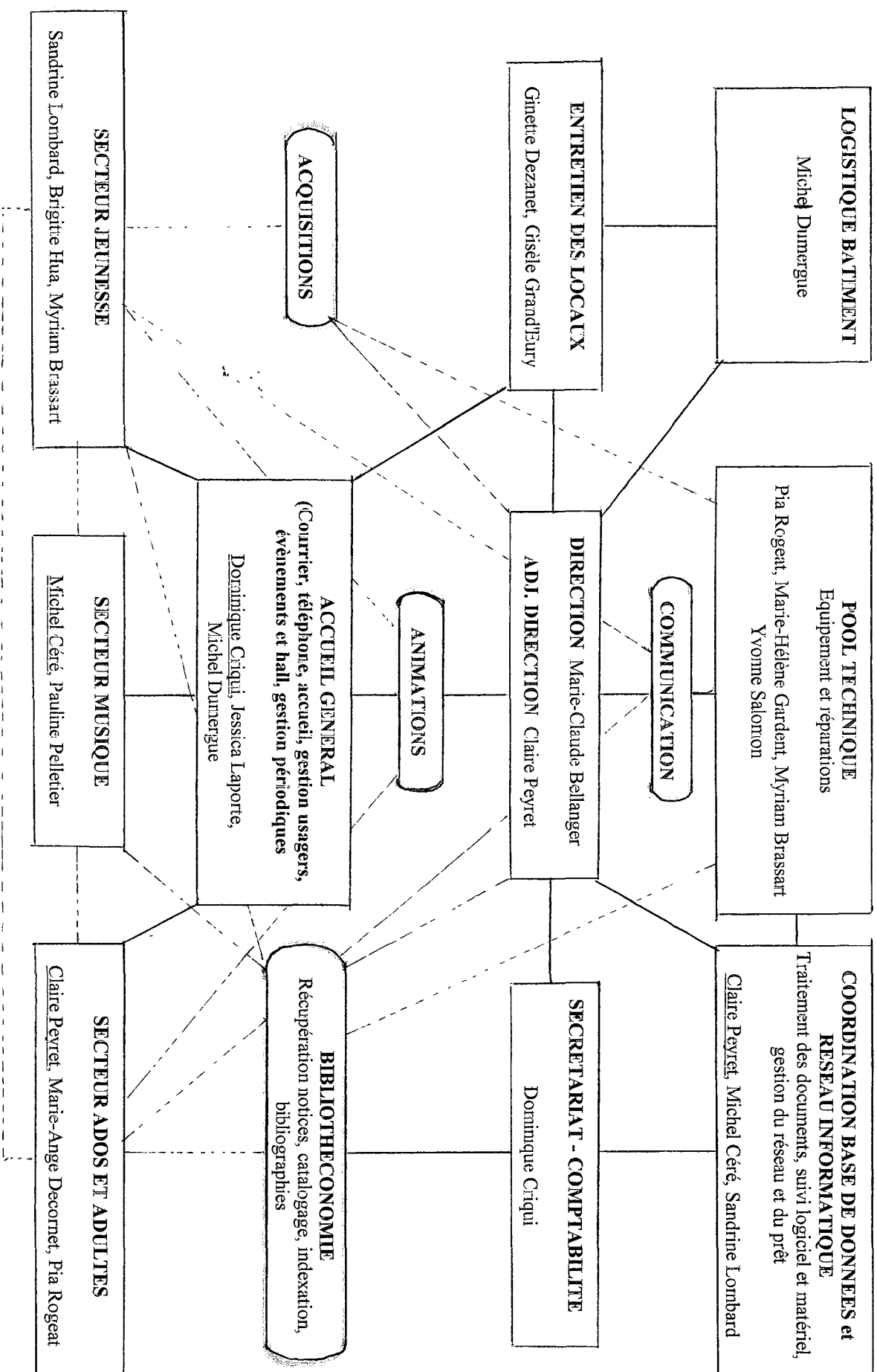
D'autre part, l'apport concret de ce stage me permettra durant les sept derniers mois de formation à l'Enssib d'être beaucoup plus demandeur et acteur dans l'acquisition des connaissances, puisque celles-ci ont désormais une finalité tangible.

Enfin, ces trois mois m'ont permis d'affirmer mon goût pour l'animation culturelle au sein des bibliothèques, activité indispensable à la vie intellectuelle publique, à la profondeur des débats, à la découverte de l'autre comme au plaisir de comprendre. Je souhaite explorer les initiatives dans un tel domaine, que ce soit dans des Bibliothèques Municipales plus importantes, ou dans d'autres institutions.

• ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME.....	II
• ANNEXE 2 : BIBLIOGRAPHIE DU FONDS JEAN-CLAUDE RENARD	IV
• Éditions courantes : essais sur la poésie, la spiritualité, le poète	IV
• Éditions courantes : livres de poèmes et revues littéraires.....	VII
• Livres d'artistes : Editions le verbe et l'Empreinte, La Maison de Mariette, Liliane Mantoux-Gignac.....	X
• Manuscrits calligraphiés et illustrés	XIV
• Livres de poèmes pour la jeunesse	XVII
• ANNEXE 3 : SWAPNA DUPONT ET NATACHA DE PONTCHARRA, TRACT ET COMMUNIQUÉ AU DAUPHINÉ LIBÉRÉ.....	XIX
• ANNEXE 4 : DOSSIER DE PRESSE « LIRE EN FÊTE, POÉSIE EN FÊTE ».....	XXI
• LIRE en FÊTE, POESIE en FÊTE... ..	XXII
• PREVERT (1900-1977).....	XXIII
• Jean-Claude RENARD.....	XXV
• Robert Subtil, colporteur de livres	XXVIII
• Sylvie FABRE G.....	XXIX
• Jean-Pierre CHAMBON.....	XXXI
• Jean-Louis ROUX.....	XXXIII
• Hervé PLANQUOIS.....	XXXV
• Marc LAURAS.....	XXXVII
• Jean-Hugues MALINEAU.....	XXXIX
• Ouvrages disponibles dans nos collections	XLI
• ANNEXE 5 : DÉPLIANT « FONDS JEAN-CLAUDE RENARD » ET AFFICHETTES TIRÉES DU DOSSIER DE PRESSE	XLIII
• ANNEXE 6 : FICHE PRATIQUE « PRÉPARER UN ÉVÉNEMENT CULTUREL »	L

ANNEXE 1 : Organigramme

ORGANIGRAMME MEDIATHEQUE DE VOIRON **Automne 2001**



ANNEXE 2 : Bibliographie du fonds Jean-Claude Renard
(établie par Mme Bellanger, conservateur de la Médiathèque)

FONDS JEAN - CLAUDE RENARD

Médiathèque de Voiron

Éditions courantes : essais sur la poésie, la spiritualité, le poète

- 210 RENARD, Jean-Claude
- REN L'Expérience intérieure de Georges Bataille ou la négation du
Mystère / Jean-Claude Renard. - Paris : Seuil, 1987. - 125 p. : couv.
ill. en coul.

- 210 RENARD, Jean-Claude
REN Le Lieu du voyageur: notes sur le Mystère / Jean-Claude Renard. - Paris : Seuil, 1980. - 251 p.
- 210 RENARD, Jean-Claude
REN Notes sur la foi ; (précédé de) Une Situation particulière / Jean-Claude Renard. - Paris : Gallimard, 1973. - 225 p. - (Voies ouvertes).
- 809.1 RENARD, Jean-Claude
REN Quand le poème devient prière / Jean-Claude Renard. - Nouvelle Cité, 1987. - 222 p. : couv. ill. en coul. - (Rencontres).
- 809.1 RENARD, Jean-Claude
REN Notes sur la poésie / Jean-Claude Renard. - Paris : Seuil, 1970. - 153 p.
- 809.1 RENARD, Jean-Claude
REN Une Autre parole / Jean-Claude Renard. - Paris : Seuil, 1981. - 124 p.

ALTER, André

- 841.91 Jean-Claude Renard / éd. par André Alter. - Seghers, 1966. - 190
REN p. : ill. couv. ill. en coul. - (Poètes d'aujourd'hui ; 155).

841.91 ALTER, André

- REN Jean-Claude Renard, études et témoignages / André Alter ;
Jacques Ancet ; Marie-Claire Bancquart. - Marseille : Sud, 1988. -
224 p.

841.91 RENARD, Jean-Claude

- REN Jean-Claude Renard: inédits / Jean-Claude Renard ; Le Mystère et
l'évidence dans l'oeuvre de Jean-Claude Renard / Serge Brindeau.
- La Sape, 1979. - 176 p.

Éditions courantes : livres de poèmes et revues littéraires

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN A l'orée du mystère: poèmes / Jean-Claude Renard. - Paris :
Maison de poésie, 2000. - 38 p. : couv. ill. en coul.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN 12 dits / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-
du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 1980. - non paginé : ill.
couv. ill. en coul. - (20/31).

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Les Cent plus belles pages de Jean-Claude Renard / Jean-Claude
Renard ; éd. par Georges Jean. - Belfond, 1983. - 123 p. : couv. ill.
en coul. - (Poésie).

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN La Lumière du silence : poèmes / Jean-Claude Renard. - Paris :
Seuil. - 109 p.

- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Incantation du temps / Jean-Claude Renard. - Paris : Seuil, 1962. - 64 p.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Selected poems / Jean-Claude Renard ; éd. par Graham Dunstan Martin. - London : Oasis books, 1978. - 127 p. : couv. ill. en coul.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Fiches / Jean-Claude Renard ; ill. de Isabelle Melchior. - Les Cahiers du confluent, 1986. - 22 p. : couv. ill. en coul.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Métamorphose du monde : version intégrale / Jean-Claude Renard. - M.T., 2000. - 99 p. : ill. couv. ill. en coul.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Incantation des eaux : poème / Jean-Claude Renard. - M.T., 1999. - 30 p. : ill. couv. ill. en coul.

- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Connaissance des noces / Jean-Claude Renard. - Editeurs français réunis, 1977. - 91 p.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Jean-Claude Renard: inédits / Jean-Claude Renard ; Le Mystère et l'évidence dans l'oeuvre de Jean-Claude Renard / Serge Brindeau. - La Sape, 1979. - 176 p.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Dits d'un livre des sorts / Jean-Claude Renard ; ill. de Fagniez. - Ed. de la Différence, 1978. - 51 p., comprend sept dessins : ill. couv. ill. en coul. - (Le rendez-vous des parallèles).
- 841.9 PENLOUP, Dominique
PEN Contre-tombeaux / Dominique Penloup ; Jean-Claude Renard ; Bernard Noël ; Jean-Hugues Malineau. - Le Dé bleu, 1996. - 57 p. : ill. couv. ill. en coul.

841.91 PONGE, Francis

POE Poésie 84 : revue bimestrielle de la poésie d'aujourd'hui, mai-juin
1984 / Francis Ponge ; Jean-Claude Renard ; Max Jacob. - Poésie
84, 1984. - 128 p. : couv. ill.

**Livres d'artistes : Editions le verbe et l'Empreinte, La Maison de Mariette,
Liliane Mantoux-Gignac**

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Dits d'un livre du temps / Jean-Claude Renard, Mariette. - St
Laurent-du-Pont : La Maison de Mariette, 1998.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Dits d'un livre du temps / Jean-Claude Renard ; ill. de Roger
Bertemes. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte,
1982. - ill. ; 50 cm.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Dits d'un livre du qui / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin,
Mohsen. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte,
1981. - ill. ; 50 cm.

- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Dits d'un livre du mouvement / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 1978. - ill. ; 50 cm.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Dits d'un livre de l'or / Jean-Claude Renard ; ill. de Sylvain Biessy. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 1994. - ill. ; 50 cm.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Dits d'un livre du trait / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 1982. - ill. ; 50 cm.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Dits d'un livre de l'amour / Jean-Claude Renard ; ill. de Mariette. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 1982. - n.p. : ill.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Dits d'un livre de l'amour / Jean-Claude Renard ; ill. de Kemal Bastuji. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte,

1982. - n.p. : ill.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Dits des enfances / Jean-Claude Renard ; fotogr. de Bertrand Villar. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 1981. - n.p. : ill.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Dits d'un livre des gemmes / Jean-Claude Renard ; ill. de Ludmila Poutiline. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 1982. - n.p. : ill.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Dits de Grande Chartreuse / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 1994. - n.p. : ill.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Jean-Claude Renard - Marc Pessin : un poète et un graveur : salle de lecture de l'Ambassade de France à Prague, 1988 / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 1988. - n.p. : ill.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Dits d'un livre du silence / Jean-Claude Renard ; fotogr. de
Ichtchenko. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et
l'empreinte, 1981. - n.p. : ill.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Christs / Jean-Claude Renard ; Raphaël Monticelli ; ill. de Henri
Maccheroni. - Liliane Mantoux-Gignac, 1993. - 7 gravures d'Henri
Maccheroni : ill.

Manuscrits calligraphiés et illustrés

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Dit d'un livre des îles : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Alain Pauzié. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 1994. - n.p. : ill.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Dits des enfances : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Dits d'un livre du qui : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; fotogr. de Hervé Nègre. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.

841.91 RENARD, Jean-Claude

REN Chant des plantes : extrait : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.

- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Pré-JUAN et JUAN : extraits : manuscrits calligraphiés par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Dits d'un livre des monts : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Incantation des eaux : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Habitation de la mort : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.

- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Les Sommeils sont verts : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN L'Equilibre d'être : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Père d'or et de sel : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Nommant : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.

- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN La Langue du sacre : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Chant de celui qui n'a pas de chance : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.
- 841.91 RENARD, Jean-Claude
REN Dits d'un livre du corps : manuscrit calligraphié par l'auteur / Jean-Claude Renard ; ill. de Marc Pessin. - Saint-Laurent-du-Pont (38) : Le Verbe et l'empreinte, 19.. - n.p. : ill.

Livres de poèmes pour la jeunesse

- J RENARD, Jean-Claude
841.91 Les Mots magiques / Jean-Claude Renard. - Ed. ouvrières, 1980. -
REN 1980 p. : couv. ill. en coul. - (Enfance heureuse).

J RENARD, Jean-Claude
841.91 *Comptines et formulettes* / Jean-Claude Renard. - Paris : Saint
REN Germain des Prés, 1981. - 61 p. : couv. ill. en coul.

53 titres, Octobre 2001

**ANNEXE 3 : Swapna Dupont et Natacha de Pontcharra,
tract et communiqué au Dauphiné Libéré**

« Dès le début, je n'ai fait que danser ma vie »

Du Parthénon à Beethoven, de la Marseillaise à la simplicité étonnée des Muses de Botticelli, **Isadora Duncan** (1877-1927) a exploré tous les registres de l'héritage occidental, cherchant éperdument à en retrouver les sources vives.

C'est autour de cette danseuse qui révolutionna l'approche de son art que la *Médiathèque Philippe Vial* vous propose une rencontre

le JEUDI 27 SEPTEMBRE à 18 heures 30,

à l'Espace Animations,

avec Natacha de Pontcharra, auteur,

et Swapna Dupont, metteur en scène,

dont le spectacle « l'Enfant des Lucioles » aura lieu les **MARDI 9** et **MERCREDI 10 OCTOBRE** au *Grand Angle* de Voiron.

Vous pourrez ainsi découvrir l'univers de celle qui voulait être

« vague, nuage, vent, arbre »...

ISADORA DUNCAN

LE SALUT PAR LA DANSE

Danseuse américaine du début du siècle, Isadora Duncan (1877-1927) a remis en cause les règles de la danse classique en supprimant le tutu, les pointes et la gestuelle conventionnelle. Elle voulait danser libre. Elle désirait exprimer tout ce que son corps ressentait, sans contraintes, et puisa son inspiration dans l'Antiquité grecque et les grandes oeuvres, de Beethoven à la Marseillaise. Sa vie agitée fut à l'image de sa danse qui se voulait spontanée, vulnérable. De New York à Londres, de Moscou à Paris, elle ne cessa de faire des émules, d'électriser les foules, jusqu'à sa disparition brutale près de Nice, dans un accident qui la rendit tristement célèbre, étranglée en voiture par l'écharpe qu'elle avait laissé voler au vent.

La **MEDIATHEQUE PHILIPPE VIAL** vous propose aujourd'hui de venir rencontrer **Natacha de Pontcharra**, écrivain d'origine grenobloise, auteur du texte *Isadora Duncan* (aux Editions Marval), ainsi que **Swapna Dupont**, metteur en scène, qui a entrepris de faire revivre l'esprit de cette artiste unique dans son spectacle « *L'Enfant des lucioles* », qui se déroulera les mardi 9 et 10 octobre à 20h 30 au Grand Angle de Voiron.

Cette rencontre aura lieu le **JEUDI 27 SEPTEMBRE à 18h 30**, dans l'enceinte même de la Médiathèque, 5 boulevard E. Kofler, dans le centre-ville de Voiron.

Venez nombreux découvrir celle qui parlait de « corps translucide », de « sainteté par le mouvement », et qui ne voulait être lorsqu'elle dansait que « vague, nuage, vent, arbre »...

ANNEXE 4 : Dossier de presse « Lire en fête, Poésie en fête »

(du fait des contraintes de présentation, la mise en page originale n'a pu être entièrement respectée, notamment les titres, les effets d'annonce : chaque événement, sauf l'article sur Jean-Claude Renard, tenait sur une seule page au bas de laquelle apparaissait le rendez-vous)

LIRE en FÊTE
POESIE en FÊTE

à Voiron
Médiathèque Philippe Vial

du 19 au 24 octobre

LIRE en FÊTE, POESIE en FÊTE...

C'est à de véritables réjouissances verbales qu'en cette année 2001 la **Médiathèque Philippe Vial** vous convie, à l'occasion de cet événement national et annuel qu'est « **Lire en Fête** ».

La lecture, moment d'intimité essentielle à nos vies, ne nous confine pas pour autant dans la solitude : l'écoute d'un conte pour enfants, l'échange des idées lors d'une conférence, la surprise d'écrire et de voir écrire pendant un atelier de *haïkus*, la contemplation des manuscrits d'un poète, voilà autant d'occasions de goûter le plaisir des mots tout en allant à la rencontre de l'autre.

Voilà autant d'expériences qui font la raison d'être d'une médiathèque.

Plus que toute autre parole, celle des poètes nous invite à de telles rencontres. Parole d'éloge, elle exalte la beauté qui nous entoure. Parole précieuse, elle nous fait ressentir ce que nous ne ressentons que trop rarement, faute de savoir nous arrêter.

Aussi, qu'elle soit jeu léger de sonorités, posture amusée sur la vie ou descente dans les profondeurs de nos questions les plus fondamentales, la poésie explore tout, et ne vit que d'être lue et aimée. S'il est vrai qu'un livre jamais lu est un livre mort, on peut dire qu'une poésie jamais dite n'est même pas née.

C'est donc à la poésie lue à haute voix, à la poésie de notre temps, bel et bien vivante de Prévert à Sylvie Fabre G., de Jean-Claude Renard à Jean-Hugues Malineau, que la **Médiathèque Philippe Vial** consacre cette édition de « **Lire en Fête** », tant il importe dans notre actualité tourmentée de savoir passer « d'émerveillement en émerveillement ».

PREVERT (1900-1977)

Un vieillard en or avec une montre en deuil

Une reine de peine avec un homme d'Angleterre

Et des travailleurs de la paix avec des gardiens de la mer... (Paroles)

Toujours aux aguets, la cigarette au bec, rien ne lui échappe des travers humains ou des ridicules qu'il épingle avec bonhomie, se jouant des mots comme le bateleur qu'il n'a jamais cessé d'être.

Fidèle à la tradition anarchisante du début du siècle, rompu au démantèlement du langage prôné par les surréalistes et hostile à toutes les formes d'oppression sociale, Prévert est capable d'ironie et de violence comme de grâce et de tendresse.

C'est avec ***Paroles*** (1946) qu'il rassemble ces poèmes que nous connaissons tous, *Barbara* (« *Quelle connerie la guerre...* »), *Le Cancre* (« *Il dit non avec la tête / Mais il dit oui avec le cœur* ») ou *Pater Noster* (« *Notre Père qui êtes aux cieux/ Restez-y* »). Puis viennent ***Histoires*** (1946), ***Spectacle*** (1951), ***La Pluie et le Beau Temps*** (1955), ***Fatras*** (1965), ***Choses et autres*** (1972) et ***Hebdomadaires*** (1972).

Hélène Né et André Giroud

L'une est comédienne, l'autre chanteur-compositeur. Elle a joué Diderot, Swift, Beckett, Vinaver et de nombreux autres auteurs, et a déjà tourné pour le cinéma sous la direction d'Yves Angelo, Claude Mouriéras, Olivier Dahan ou encore Bernard Rapp; de son côté, André est un musicien confirmé qui, entre autres, a enregistré un *Hommage à Brassens* et *Rue Boireaud* avec le groupe du même nom dont il est le co-fondateur, ainsi que la musique du film *La moindre des choses*.

Tous deux nous invitent à redécouvrir Prévert, lu et chanté, dont la voix de Barbara a su rendre la tonalité si particulière, *Les feuilles mortes*, *Les enfants qui s'aiment* ou la *Chanson de l'oiseleur*, mais aussi *Les animaux ont des ennuis*, *La crosse en l'air* ou *Etranges étrangers*... Un spectacle destiné à tous : plaisir assuré !

→ **vendredi 19 octobre à 20h30**

Durée : 1 heure

Entrée : 30f adultes - 10f jeunes

Jean-Claude RENARD

*Père, vous me portez, et vous êtes en moi
même quand je demeure au-dehors de vous-même,
vous êtes là vivant, secret, et ce qui m'aime
quand je ne suis plus rien et même plus à moi
(Père, voici que l'homme)*

Né en 1922 et vivant à Paris, Jean-Claude Renard est l'un des poètes français les plus lus, étudiés et traduits et est désormais présent dans toutes les anthologies littéraires et jusque dans les manuels scolaires.

Il rend compte avec enthousiasme et gravité des liens qui se tissent entre la nature et l'esprit. Poésie en attente de Dieu, chant de reconnaissance et hymne à l'amour universel, sa voix est unique dans le paysage actuel.

Avec ***Cantique pour des pays perdus*** (1947), ***Haute Mer*** (1950) et ***Métamorphose du Monde*** (1951), la nostalgie le dispute à l'émerveillement. ***Père, voici que l'homme*** (1955), suivi de ***En une seule vigne*** (1959) se consacrent entièrement, dans une prosodie traditionnelle, à cette quête spirituelle. ***La Terre du sacre*** (1966) fait suite à deux ouvrages qui assignent à la voix du poète une fonction sacrée, ***Incantation des eaux*** et ***Incantation du temps*** (1962) dans la lignée desquels on trouve ***Dits d'un Livre des Sorts*** (1978) et ***Douze Dits*** (1980).

Son oeuvre a été couronnée par l'Académie française et la Société des gens de lettres.

La Ville de Voiron a acquis avec l'aide de la DRAC Rhône-Alpes et de la Région, un fonds Jean-Claude Renard constitué de manuscrits originaux, de livres à tirage limité et de gravures en majeure partie édités par Marc Pessin aux éditions **Le Verbe et l'Empreinte**.

→ **samedi 20 octobre à 11h**

Vernissage de l'exposition

« Un poète et des graveurs »

(visible jusqu'au 30 novembre, aux horaires d'ouverture de la Médiathèque)

Marc Pessin, « Le Verbe et l'Empreinte »

Ami de bon nombre de poètes, artiste, graveur, un des éditeurs principaux de Jean-Claude Renard, Marc Pessin ne dissocie pas la poésie de l'art pictural, comme l'indique le nom de sa maison d'édition, **Le Verbe et l'Empreinte**, qui rayonne depuis de nombreuses années à travers le monde.

C'est grâce à lui que le fonds Jean-Claude Renard a pu être acquis en 2000 par la Médiathèque de Voiron. C'est également à lui que nous devons la scénographie de l'exposition, ainsi que le catalogue consacré au poète et ami.

C'est ce fonds important de livres édités par **Le Verbe et l'Empreinte** que vous pourrez ainsi découvrir au gré de votre visite, que ce soit au rez-de-chaussée ou sur la passerelle du premier étage, l'écriture serrée et sans hâte du poète sur une large page encore chaude, les cryptogrammes ou les reliefs sombres des gravures contemporaines qui les accompagnent...

Un temps pour approcher le prodige du poème en train de s'écrire et ressentir l'écho suscité chez les artistes-graveurs par les paroles de vie du poète.

→ **samedi 20 octobre à 11h**

Vernissage de l'exposition

« Un poète et des graveurs »

(visible jusqu'au 30 novembre)

Robert Subtil, colporteur de livres

Le colporteur : figure quelque peu légendaire du marchand ambulant qui jadis assurait seul la diffusion des nouvelles à travers le pays, et devait parfois braver les interdits royaux pour faire circuler « sous le manteau » des livres que leur périple avait rendus plus précieux...

Un livre, aux yeux de Robert Subtil, c'est toute une aventure. Du poète au relieur, en passant par le graveur, ou le peintre, il passe entre bien des mains. Et plus qu'un simple vendeur, le colporteur redonne une histoire au volume qu'il vend : feuilletant devant nous ses livres d'art, il est garant de leur authenticité, il nous raconte qui est l'auteur (qu'il connaît, le plus souvent, personnellement), nous explique le travail du graveur.

Adeptes du Beau et sachant qu'un livre doit d'abord donner envie, Robert Subtil se consacre donc à cette tâche agréable de nous faire aimer « l'objet Livre ». Il voyage avec eux, vit avec... et en parle avec passion.

Déjà habitué au public des Bibliothèques comme des Salons d'exposition (dernièrement, le Salon Page à Paris, et celui de Mariemont près de Charleroi), il vient nous proposer quelques-unes de ses merveilles...

→ **samedi 20 octobre de 15h à 18h**

Exposition-vente
de livres d'artistes

Sylvie FABRE G.

*Légère, la femme, et les nuées, la mer
l'étoile, la terre entière
sont légères d'une légèreté qui n'existe pas.*

*Elle bouleverse l'âme, ce qui change tout.
(Le Livre du Visage)*

Professeur de Lettres à Voiron, Sylvie Fabre G. a publié trois recueils aux Editions Unes, ***L'Autre Lumière*** (1995), ***La Vie secrète*** (1996) et ***Dans la Lenteur*** (1998).

Présente dans plusieurs anthologies de poésie telles que ***Paroles de poètes*** (Le Dé bleu) ou ***Anthologie amoureuse*** (Parole d'Aube), elle est également présente depuis 1977 dans de nombreuses revues françaises, belges ou canadiennes, entre autres *Voix d'encre*, *L'Arbre à paroles* ou *Bacchanales*. Plus récemment, ***Le Livre du Visage*** (2001) et ***Lettre de la Mémoire*** (2000) ont fait suite à ***L'Isère**** (1999), texte en prose préfacé par Christian Bobin.

La poésie de Sylvie Fabre G. convoque souffrance et joie, ombre et lumière, pour devenir elle-même ce lieu où nous frappe la *fulgurante beauté*.

Dans cette douleur du monde, ce désastre d'une histoire faite d'exil et de misère, le poème est là pour révéler la source cachée de l'amour, nous frayer son chemin de larmes et de lumière.

Enveloppant toute parole de silence, il rend le chagrin à l'échec. Il est terre promise où s'accomplit l'oeuvre du coeur. Souffle mêlant chair et âme, verbe d'union, il nous accorde la réparation.

Nous partageons en lui une présence sans écart.

→ **Samedi 20 octobre à 18h**

Rencontre « Vivre en poésie »

proposée par Sylvie Fabre G.

avec les poètes suivants...

Jean-Pierre CHAMBON

Il faut la fixité de la pierre, tant les mots se consomment.

(Un Chant lapidaire)

Né en 1953, Jean-Pierre Chambon nous donne à voir et à méditer sur l'envers des choses, ce que dérobe leur enveloppe. Son ***Territoire aveugle*** (1990) explore en un même *fleuve souterrain* l'intériorité humaine et la profondeur de la matière, tandis que ***Matières de coma*** (1984) proposait déjà, à la façon d'une plongée sous-marine, de descendre dans l'obscurité interne du corps humain et d'en permettre la perception.

S'inspirant sans doute de la grande liberté formelle du fameux « voyant » (***Rimbaud, la tentation du soleil*** 1997) sa poésie évoque « l'unité/Jamais atteinte, toujours dérobée,/L'ordre caché de l'univers ».

C'est ainsi que sous la forme de fragments, ***Un Chant lapidaire*** (1995) met en regard la brièveté de l'écrit et la permanence de la pierre. La même leçon de contemplation nous est donnée dans ***Le Roi errant*** (1995, prix international de poésie Yvan Goll 1996) où les poèmes décalés, compacts ou strophiques, longs ou brefs, disent l'urgence de bâtir du sens contre l'effritement et témoignent de l'attente d'un autre monde :

*L'attente n'est ici
qu'une forme inquiète
de l'amour infini*

Son dernier livre, ***Assombrissement***, vient de paraître aux éditions L'Amourier.

→ **Samedi 20 octobre à 18h**
Rencontre « Vivre en poésie »
proposée par Sylvie Fabre G.

Jean-Louis ROUX

*Car à quoi servent les mots,
s'ils ne savent pas dire
ce qui précisément les dépasse ?*

Apories, scories ou soties, les poésies de Jean-Louis Roux, auteur vivant à Grenoble, laissent le langage briller sous toutes ses facettes, selon qu'il se brise ou s'écoule. Né dans les Alpes, un paysage sans montagne lui apparaît « comme une aberration de la nature ». Il avoue être stimulé par ces paysages abrupts, les ruptures d'échelles, qui le « mettent continûment à l'épreuve de la matière ».

Ce n'est donc pas tout-à-fait sans raison que son dernier ouvrage intitulé ***La Stupeur des pierres*** (1997) emprunte au minéral densité et dureté. La poésie se veut ici frappante, brève, mais aussi inscrite dans une lignée littéraire ainsi que l'indiquent les exergues de Caillois, Diderot ou Ovide, ce dernier dans une traduction de Pascal Quignard dont la *Gêne technique à l'égard des fragments* n'a heureusement pas dissuadé Jean-Louis Roux de nous fournir ces petites pierres à feu si efficaces qu'il a titrées *A perte de vue*.

*Le vent est une porte ouverte,
Et qui n'ouvre sur rien. Toute l'énigme
est là. Toute la joie.*

*Le poème : on y bute.
Il a la densité de tout ce qui résiste.*

→ **Samedi 20 octobre à 18h**
Rencontre « Vivre en poésie »
proposée par Sylvie Fabre G.

Hervé PLANQUOIS

Un oiseau se demande.

Ce qu'il se demande épouse la couleur du ciel.

(En un Pays de Ruine et de Lumière)

Un tâtonnement, une parole à pas comptés, le souci d'aborder le réel sans le troubler dirait-on : la poésie d'Hervé Planquois s'attarde ***En un Pays de Ruine et de Lumière*** (1995), elle met en doute nos alliances coutumières avec le monde et nous encourage à le regarder absolument, c'est-à-dire en rompant les liens avec notre propre vie. Ainsi pourrions-nous le percevoir tel qu'il est et non tel que nous le faisons.

Ce qui est réellement mystérieux, il nous faut le voir enfin autour de nous, au lieu de l'effacer bien vite en nous disant que nous rêvons. Un sentier n'est pas qu'un sentier, il recèle des secrets qu'il faut deviner.

Ainsi va le poème, au rythme double de la marche, les vers osant deux par deux leur questionnement :

*C'est toi qui marches,
mais rien n'est certain.*

*Enfin délivré de ton poids,
un sentier glisse sous les hautes herbes.*

*Pénètre, n'aie crainte, où l'air est rompu
et le pas souverain*

*- des gerbes de sauterelles
magnifieront ta radieuse venue.*

→ **Samedi 20 octobre à 18h**

Rencontre « Vivre en poésie »
proposée par Sylvie Fabre G.

Marc LAURAS

En allant vers la plage

Théâtre d'objets et musique pour un violoncelliste chanteur

En allant vers la plage est un concert aventure en bottes de plastique, une flânerie avec palmes musicales, aux accents résolument marins.

Des musiques, des embruns, de menus objets glanés entre vagues et dunes, quelques bouteilles à la mer et nous embarquons pour une navigation éphémère, récit en musique des aventures maritimes de Marco, violoncelliste et grand arpenteur sous les flots.

Une sieste sur le sable, la marée qui monte et Marco se retrouve sous la mer au pays des poissons-clowns. Il fait la connaissance du tapis voguant Hippocampus Hippocampus et de Lucien le dauphin qui l'accompagnent dans ses tours du monde.

Un violoncelle, un concertina, une autoharpe, de la musique sur bande, tout est là pour un voyage poétique à partir de 7 ans et au-delà de 77 ans...

Ce spectacle a été mis à l'eau en 1995 et a déjà fait plus de 170 escales, des rives du Golfe de Gascogne aux contreforts des Alpes, en passant par les côtes d'Auvergne et les ports pyrénéens.

→ **Dimanche 21 octobre à 15h**

Spectacle poétique

Pour tous, en particulier les enfants
de 6 à 10 ans.

Entrée 10f (enfants) et 20f (adultes).

Jean-Hugues MALINEAU

Entre la bouilloire
et le feu de bois
le ronronnement du chat
(Trente haïku rouges ou bleus)

Ex-enseignant de poésie contemporaine à l'Université, éditeur et typographe, Jean-Hugues Malineau fut l'un des pionniers des ateliers d'écriture en France. Il anime depuis 1976, selon une méthode originale et personnelle, ces moments riches de découvertes.

Cinq ans directeur de collection chez Casterman, il se consacre aujourd'hui à l'écriture et a publié de nombreux recueils de poèmes pour adultes et pour enfants, en particulier à l'Ecole des Loisirs.

On peut ainsi découvrir Catoutchi, Pahaska et Petit Vent, inventés par des classes d'Orléans, Pantin ou Lille dont Jean-Hugues Malineau a rassemblé les textes dans **Histoires d'Indiens** (1993) ou encore Grignoti et Grignota, campagnols dont la promenade instructive nous initie au monde des champignons dans **Campagnols et Champignons** (1997), ou enfin réapprendre la contagion du sourire au royaume de Gardavie, avec ***L'Enfant qui retrouva le sourire*** (1999).

Une oeuvre toute de diversité et d'émotion.

- **Mardi 23 octobre**
Rencontre avec des classes de Voiron

- **Mercredi 24 octobre à 10h**
Conférence de Jean-Hugues Malineau :
« Comment et pourquoi confier la poésie aux enfants »
Pour parents, enseignants et éducateurs -entrée libre

- **Mercredi 24 octobre de 14h à 16h 30**
Ateliers d'écriture de haïkus avec Jean-Hugues
Malineau : pour tous ceux qui veulent écrire.
Participation : 20f

Ouvrages disponibles dans nos collections

Prévert

Paroles
Histoires
La Pluie et le beau temps
Spectacle

Jean-Claude Renard

Douze dits
A l'Orée du Mystère
Chant des plantes
Chant de celui qui n'a pas de chance
Choix de poèmes
Christs
Dits d'un livre des îles
Dits d'un livre de l'amour
Dits d'un livre de l'or
Dits d'un livre des gemmes
Dits d'un livre des mouvements
Dits d'un livre du corps
Dits d'un livre du qui
Dits d'un livre du silence
Dits d'un livre du temps
Dits d'un livre du trait
Dits de la Grande Chartreuse
Dits de la faim et de la soif
Dits des enfances
L'Equilibre d'être
Habitation de la mort
Incantation des eaux
Incantation du temps
La Langue du sacre
Jean-Claude Renard – Marc Pessin
Métamorphose du monde
Naissance de la lumière
Nommant
Père d'or et de sel
Pré-Juan et Juan
Quand le poème devient prière
Les Sommeils sont verts
Le Temps et les saisons

Sylvie Fabre G.

*L'Autre Lumière
Dans la Lenteur
La Vie secrète
La Fugitive
L'Heureuse Défaite
L'Ile
L'Isère
Le Livre du Visage
Le Bleu*

Jean-Pierre Chambon

*Assombrissements
Un Chant lapidaire
Le Corps est le vêtement de l'âme
Evocation de la maison grise
Fragments d'épreuve*

Jean-Louis Roux

*Lapidaires
La Stupeur des pierres*

Hervé Planquois

En un pays de ruine et de lumière

Jean-Hugues Malineau

*Les Animaux et leurs poètes
Campagnols et Champignons
Les Charades
Les Couleurs de mon enfance
De Mémoire de petit garçon
Dix dodus dindons
L'Enfant qui retrouva le sourire
Fantastigre
Les Goûts de mon enfance
Histoires d'Indiens
J'ai sauvé une marmotte
Mille ans de poésie
«Ouek, ouek », au secours !
Paroles du Japon : haïku
Pourquoi pas ?
La Princesse sans désir
Qui que quoi quand la poésie
Trente Haïku rouges ou bleus
Trois Histoires pour aller dormir*

Autour du haïku

Les 99 haïku (Ryokân)
Le Chat aussi (Sato)
Fourmis sans ombre (Coyaud)
Haïku d'enfants (Ashberry)
Mensonge que la lune à midi (Hôsaï)
Neige (Fermine)

Dossier de presse préparé par Christophe Langlois, élève-conservateur en stage à la **Médiathèque Philippe Vial**.

L'opération **Lire en Fête** est menée en collaboration avec le **Ministère de la Culture**, la **DRAC Rhône-Alpes**, le **Service Culturel** de la Ville de Voiron et la **Librairie Chemain**.

ANNEXE 5 : Dépliant « Fonds Jean-Claude Renard » et affichettes tirées du dossier de presse

Dépliant

Couverture :

Médiathèque Philippe Vial

LE FONDS JEAN-CLAUDE RENARD

*Le mystère,
après la chaleur qui brille
aux Lances de Mallisard,
a le goût de la chartreuse
verte.*

(Dits d'un livre des monts)

Page 2 :

Une poésie de la célébration

Né en 1922, Jean-Claude Renard est désormais célèbre en France et à l'étranger pour son oeuvre poétique couronnée par l'Académie française et la Société des gens de lettres.

Consacré dans un premier temps pour son art d'exprimer les joies et les attentes de la quête spirituelle que lui a inspirée le christianisme, nous lui devons en particulier *Cantique des pays perdus* (1947), *Métamorphose du Monde* (1951), et *Père, voici que l'homme* (1955).

Cette ouverture au monde, à l'esprit comme à la nature, s'élargit encore à partir de *La Braise et la Rivière* (1969) en une « mystique du consentement » dans la lignée de laquelle on trouve les *Douze Dits* (1980) et *Par vide nuit avide* (1985).

Invitation au silence et aux mots essentiels, sa poésie nous rend sensible à « l'énigme » de la vie qui nous entoure.

Page 3 :

Un fonds pour Voiron

La ville de Voiron, avec le concours de la DRAC Rhône-Alpes et de la Région, a acquis des manuscrits originaux du poète, ainsi que des livres à tirage limité, avec des gravures d'artistes tels que Marc Pessin, Ludmila Poutiline et Sylvain Biessy. Elle met à la disposition des lecteurs un fonds bibliophilique rare, composé des livres du poète, de ses essais et d'études portant sur son oeuvre.

C'est à Marc Pessin en particulier que la **Médiathèque Philippe Vial** doit de proposer aux professeurs, aux étudiants chercheurs, ainsi qu'aux amateurs, ce fonds particulièrement riche et représentatif de l'oeuvre de Jean-Claude Renard. Les éditions « **Marc Pessin Le Verbe et l'Empreinte** » ont en effet publié un grand nombre d'oeuvres inédites du poète.

Dans le souci de présenter Jean-Claude Renard au grand public, une vaste exposition « Jean-Claude Renard, un poète et des graveurs » a été organisée lors de l'édition 2001 de « **Lire en fête** », et a donné lieu à un catalogue disponible au prix de 20 f (3 euros) à l'accueil.

Page 4 :

Modalités de prêt

Toute personne souhaitant consulter le fonds doit s'adresser à l'accueil. Un bibliothécaire la recevra.

Dans nos collections

(extrait de la bibliographie)

Poésie :

Douze Dits

Habitation de la mort

Incantation des eaux

Incantation du temps

La Langue du sacre

Naissance de la Lumière

L'Equilibre d'être

Essais de Jean-Claude Renard :

Quand le poème devient prière

L'Expérience intérieure de G. Bataille

Notes sur la poésie

Notes sur la foi

Etudes sur Jean-Claude Renard :

Le Mystère et l'évidence dans l'oeuvre de J.C. Renard, Serge Brindeau

Jean-Claude Renard, coll. Poètes d'aujourd'hui, A. Alter

Etudes et témoignages, revue Sud

Une bibliographie complète est disponible sur demande.

Affichettes :

**LIRE en FÊTE
POESIE en FÊTE
2001**

CARTE BLANCHE
à SYLVIE FABRE G.

Rencontre « Vivre en poésie »

en présence de
Jean-Pierre Chambon
Jean-Louis Roux
Hervé Planquois

**à la Médiathèque Philippe Vial
Ville de Voiron**

Samedi 20 octobre, 18 h

DEMAIN
mercredi 24 octobre
VOTRE MEDIATHEQUE
VOUS PROPOSE

A 10 h, D'ECOUTER ...
une conférence de Jean-Hugues
Malineau, poète et éditeur :
« Pourquoi confier la poésie aux enfants »
(pour parents, enseignants et éducateurs – entrée libre)

DEMAIN
mercredi 24 octobre
VOTRE MEDIATHEQUE
VOUS PROPOSE

A 14 h, DE VOUS ESSAYER ...
à l'écriture de haïkus en présence
de Jean-Hugues Malineau :
atelier d'écriture de 14h à 16h 30
(pour tous ceux qui veulent écrire - participation : 20f)

AUJOURD'HUI
mercredi 24 octobre
VOTRE MEDIATHEQUE
VOUS PROPOSE

A 10 h, D'ECOUTER ...
une conférence de Jean-Hugues Malineau, poète
et éditeur : « Pourquoi confier la poésie aux enfants »
(pour parents, enseignants et éducateurs – entrée libre)

A 14 h, DE VOUS ESSAYER ...
à l'écriture de haïkus en présence de Jean-
Hugues Malineau :
atelier d'écriture de 14h à 16h 30

(pour tous ceux qui veulent écrire - participation : 20f)

ANNEXE 6 : Fiche pratique « Préparer un événement culturel »

S'il n'existe certes pas de modèle en matière de programmation puisqu'il faut adapter la préparation au type d'événement, il est possible de hiérarchiser les grandes tâches qui s'imposent :

1/ Prévoir : s'assurer d'un budget, chercher dans l'équipe les porteurs de projet, mettre en place un calendrier, demander des subventions.

2/ Prendre contact : par ouï-dire, lancer des recherches, se faire envoyer la documentation, faire part aux collègues concernés de chaque avancée.

3/ Communiquer : se mettre en relation avec le service communication de la mairie, commander les affiches, tracts, catalogues, livres manquants, préparer le dossier de presse, organiser les relances auprès du plasticien, de l'imprimeur, charger un collègue de l'affichage graduel dans la bibliothèque, diffuser l'information très tôt auprès du personnel pour qu'il la communique au public, donner les principaux éléments qui permettront au service culturel d'élaborer le discours du maire.

4/ Répartir : les présences en week-end (pour une ouverture exceptionnelle le dimanche) sont organisées, un planning spécial est mis en place, le mode de récupération des heures est décidé, les tâches sont réparties.

5/ Rassembler : toutes les informations, dépliants, livres concernés par l'exposition doivent être rassemblés en un même lieu, les documents de la bibliothèque sont bloqués sur une carte « animation » et envoyés à l'équipement pour porter la mention « à consulter sur place ».

6/ Approvisionner : matériel d'exposition (vitrages, supports, cadres, éclairages spéciaux), buffet pour le vernissage, petites fournitures.

7/ Accueillir : vient un moment où il faut cesser d'organiser, accepter que tout ne soit pas aussi parfait que prévu, et accueillir les acteurs culturels, politiques et le public.